

RENFORCEMENT DU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT
ET SOUTIEN À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les deux axes principaux du PLF 2026

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté hier, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances (PLF) 2026, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée et en présence de membres du gouvernement. P 3



ECOTOURISME

**141 forêts
récréatives créées**

Dans le sillage de la transition économique que connaît l'Algérie, le secteur forestier s'impose comme l'un des nouveaux piliers de la diversification des revenus nationaux. Le pays s'engage résolument dans la voie de l'économie verte, faisant de la valorisation du patrimoine forestier une dimension stratégique. Désormais, 141 forêts récréatives ont été créées, réparties sur 36 wilayas, transformant la forêt, qui n'est plus seulement un espace naturel à protéger, en un véritable levier de développement durable, social et économique.

P 2

SIPA 2025

**Les startups
à la conquête de
l'économie bleue**

Innovation, technologies et durabilité ont été au cœur du Salon international de la pêche et de l'aquaculture d'Oran. Cette 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025), qui se tient à Oran, s'impose cette année comme un véritable tremplin pour l'innovation. En effet, l'événement enregistre une participation remarquable de startups et de porteurs de projets innovants, témoignant de la vitalité de la jeune scène entrepreneuriale algérienne dans le domaine de l'économie bleue.

P 5

26E SALON INTERNATIONAL
DE L'ARTISANAT
TRADITIONNEL

**Plus de 300 artisans
pour célébrer la
créativité**

Le 26e Salon international de l'artisanat traditionnel a ouvert hier ses portes au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Placée sous le thème « L'artisanat traditionnel algérien : héritage, authenticité et créativité artistique », cette édition qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre prochain se veut à la fois un hommage à la richesse du savoir-faire algérien et une vitrine pour sa modernisation.

P 3

MARCHÉ FINANCIER

**Tendance positive
pour la Bourse d'Alger** P 2

SOCIÉTÉ «AGRO-ALIMENTAIRE ACTIVITÉ»

**Une production de 800 tonnes
de tilapia d'ici fin 2026** P 3

COLLOQUE SUR "LE COMMERCE
ÉLECTRONIQUE ET LE PAIEMENT EN
LIGNE" À SIDI BEL-ABBES

**La numérisation, un enjeu
stratégique pour bâtir une
économie nationale forte** P 16

CHU D'ORAN
**Les 3es Journées
de médecine
interne prévues
à la mi-
novembre en
cours**

Plus de 450 participants prendront part aux 3es Journées de médecine interne du CHU d'Oran qui se tiendront les 14 et 15 novembre prochains, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Cet événement scientifique rassemblera des généralistes, spécialistes-internistes, endocrinologues, néphrologues, cardiologues et bien d'autres spécialistes qui discuteront des dernières avancées en matière de médecine interne, a indiqué à l'APS, Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran. Trois grandes thématiques seront abordées au cours de ces journées, en premier le diabète sucré, véritable problème de santé publique, dont la session coïncidera avec la Journée mondiale du diabète. Les discussions porteront sur les données épidémiologiques, les complications du diabète et les comorbidités ainsi que sur les innovations thérapeutiques en la matière, a indiqué le spécialiste. Le deuxième thème sera "Les myopathies inflammatoires", avec une mise au point sur les progrès récents en matière de diagnostic et de traitement, tandis que le troisième sera "Les maladies rares", qui feront l'objet d'une actualisation des connaissances, a-t-il précisé. A travers ces thématiques, les participants auront l'occasion de faire le point sur les dernières avancées thérapeutiques, les recommandations des sociétés savantes en matière de pathologies internes et d'échanger sur les meilleures pratiques pour améliorer la prise en charge et le parcours de soins des patients, a fait savoir le spécialiste.

ECOTOURISME

141 forêts récréatives créées

Dans le sillage de la transition économique que connaît l'Algérie, le secteur forestier s'impose comme l'un des nouveaux piliers de la diversification des revenus nationaux. Le pays s'engage résolument dans la voie de l'économie verte, faisant de la valorisation du patrimoine forestier une dimension stratégique. Désormais, 141 forêts récréatives ont été créées, réparties sur 36 wilayas, transformant la forêt, qui n'est plus seulement un espace naturel à protéger, en un véritable levier de développement durable, social et économique.

Par M. A.

Lors de son passage à la télévision algérienne, Halim Hafir, Sous-Directeur des Biens et Services Forestiers à la Direction Générale des Forêts a expliqué que : « Le secteur des forêts est un secteur vital et sensible, qui joue un rôle central dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel national ». Ce réseau d'encadrement, présent sur l'ensemble du territoire à travers 58 conservations des forêts, œuvre à la protection, à la gestion et à la valorisation des ressources dans toutes les wilayas. Cette nouvelle orientation a été consolidée par la loi 23-21, promulguée en 2023, qui a profondément renouvelé le cadre juridique régissant la gestion du domaine forestier public. Ce texte a introduit des mécanismes innovants pour ouvrir la forêt à l'investissement économique, tout en garantissant la durabilité écologique. Il autorise désormais la valorisation des produits boisés et non boisés (liège, bois de chauffage, plantes médicinales ou aromatiques) ainsi que la création de forêts récréatives.« Cette loi a permis de lever de nombreuses contraintes. Avant son adoption, la forêt était pratiquement fermée à l'investissement. Au-

jourd'hui, nous avons ouvert plusieurs espaces forestiers à la création de projets durables », a précisé M. Hafir. Grâce à ce cadre, 141 forêts récréatives ont déjà été créées sur 36 wilayas, dont 24 sont actuellement exploitées et attribuées à plus de 80 investisseurs. L'ensemble de ces projets, encadrés par les conservations locales, visent à transformer les zones forestières accessibles en espaces de détente, de loisirs et de tourisme écologique. Ces investissements privilégient des zones proches des routes et des agglomérations, mais excluent strictement les forêts classées comme espaces de protection. Chaque projet doit répondre à des critères précis : durabilité environnementale, compatibilité avec les objectifs du secteur, et contribution à l'économie locale.« Nous veillons à ce que ces projets bénéficient d'abord aux populations voisines des forêts, car elles en sont les premières gardiennes », a souligné le responsable. Chaque forêt d'estivage mobilise une main-d'œuvre locale et devient un pôle d'attraction. Il est à noter que les investissements réalisés dans ces forêts reposent sur les fonds propres des bénéficiaires, sans recours à un financement public direct, bien que la Direction Générale des Forêts en-

courage la coopération public-privé. Outre leur dimension touristique (jeux nature, espaces récréatifs éducatifs), ces projets visent également la valorisation des produits forestiers. Le liège, par exemple, représente une ressource majeure pouvant être exploitée dans la fabrication de matériaux isolants et de panneaux industriels. « Le liège est un produit à forte valeur ajoutée. Nous encourageons les entreprises à innover dans sa transformation », a indiqué M. Hafir, insistant sur la nécessité de lier innovation, recherche scientifique et durabilité. Il a salué les porteurs de projets aux idées originales, « capables de concilier activité économique et préservation de la nature ». Loin d'un simple aménagement, cette démarche traduit la volonté de faire de la forêt un espace de vie et de prospérité partagée, participant à la revitalisation des territoires ruraux et à la création d'emplois durables. L'Algérie s'inscrit ainsi dans une dynamique moderne où la nature devient source de richesse, d'innovation et de cohésion territoriale. « Investir dans la forêt, c'est investir dans l'avenir : celui d'une Algérie plus verte, plus équilibrée et plus responsable », a-t-il conclu.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les dossiers de la production d'électricité et de l'été 2026 examinés

Par Selma R.

Le ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Dr. Mourad Adjal, a présidé hier une réunion élargie avec les responsables principaux du groupe Sonelgaz pour suivre les projets de production d'électricité et la préparation de l'été 2026, a annoncé le ministère dans un communiqué. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi du plan d'action relatif

à la production d'électricité et à l'amélioration de la qualité du service public à travers toutes les wilayas du pays. L'ordre du jour de la réunion, qui s'est tenue au niveau du ministère de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, en présence de plusieurs cadres principaux du ministère, portait sur l'étude de plusieurs dossiers importants, notamment, le suivi de l'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre de cer-

tains projets de production d'électricité et la préparation de l'été 2026. Au cours de la réunion, le ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Dr. Mourad Adjal, a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre une feuille de route efficace qui s'aligne avec les orientations du gouvernement, lequel place la qualité du service public et la satisfaction des citoyens parmi ses priorités. Il a souligné que l'écoute des préoccupations des citoyens et la

prise en charge de leurs demandes doivent constituer la principale priorité des services du ministère. Le ministre, ajoute la même source, a également écouté plusieurs présentations faites par les responsables des activités au sein du groupe Sonelgaz, et a donné un certain nombre de directives axées sur l'accélération du rythme de mise en œuvre et la qualité des réalisations.

BECHAR

Réactivation du comité local de vigilance phytotechnique et phytosanitaire

Par R E.

Le comité de vigilance phytotechnique et phytosanitaire de Bechar, chargé d'assurer le suivi des grandes cultures, notamment la filière céréalière, à travers la wilaya, a été réactivé par la direction locale des Services agricoles (DSA), a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. La relance des activités de cet organe a pour objectif principal d'améliorer la croissance, le rendement agricole et la

qualité des cultures, a-t-on précisé. Pour ce faire, des pratiques techniques adaptées seront mises en œuvre, notamment en matière de gestion de l'eau, des nutriments agricoles et de l'optimisation des opérations et activités agricoles, a-t-on expliqué. Cette instance technique sera également chargée de la protection des végétaux, tout en participant activement à la prévention et à lutte contre les maladies des végétaux et autres ravageurs, a-t-on ajouté. Plusieurs structures

agricoles de la wilaya contribuent à la réalisation des objectifs fixés par ce comité local, à savoir l'inspection locale de protection des végétaux, la station locale de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), ainsi que la Chambre agricole de la wilaya, a-t-on détaillé. Dans ce cadre, une large campagne visant à prévenir et à lutter contre la prolifération des rongeurs, en particulier le rat des champs, a été lancée au ni-

veau des différents périmètres agricoles de la wilaya, a-t-on signalé. En ce qui concerne la campagne labour-semailles 2025/2026, une superficie totale de 2.410 hectares est consacrée à la culture des céréales à travers la wilaya, dont 500 hectares dédiés au blé dur, 1.700 autres hectares au blé tendre, 200 hectares à l'avoine et 5 hectares au triticale, cultivé au sein d'une exploitation agricole située à Beni-Ounif, a-t-on rappelé.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENFORCEMENT DU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT ET SOUTIEN À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les deux axes principaux du PLF 2026

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté hier, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances (PLF) 2026, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée et en présence de membres du gouvernement.

Par Sirine R

A cette occasion, le ministre a affirmé que le projet de loi intervient dans un contexte national marqué par une « reprise progressive de l'économie, portée par les efforts du gouvernement dans les différents secteurs », mettant en avant « les efforts continus de l'Etat en matière d'encouragement de l'investissement, de diversification de l'économie, de relance des grands projets structurants et de développement des exportations ».

M. Bouzred a expliqué devant les députés de l'assemblée basse que les mesures contenues dans le PLF 2026 reflètent l'attachement au caractère social de l'État, tout en maintenant un rythme de croissance économique ascendant grâce aux réformes fiscales et financières, et en renforçant la dynamique des secteurs hors hydrocarbures. Le ministre a précisé que le projet continue de consacrer le caractère social de l'État, avec près de 6 000 milliards de dinars alloués aux dépenses de transferts, dont 420 milliards pour l'allocation chômage, 424 milliards pour le soutien au fonds de retraite, et 656 milliards pour soutenir les prix des produits de première nécessité, tels que le blé. Ces transferts incluent également, selon le ministre, les dépenses destinées aux institutions administratives publiques, telles que les universités et les hôpitaux, pour un montant total de 2 800 milliards de dinars.

Par ailleurs, les indicateurs économiques montrent que l'économie nationale suit « la bonne direction », le produit intérieur brut ayant atteint, au cours du premier trimestre de l'année en cours, 10 047 milliards de dinars (soit 74,5 milliards de dollars), contre 9 300 milliards durant la même période en 2024, soit une augmentation d'environ 8 %.

Pour le premier semestre, les recettes ont atteint 5 600 milliards de dinars, en hausse de 1 450 milliards par rapport à l'année précé-

dente. Le déficit financier devrait, quant à lui, diminuer à la fin de 2025 pour atteindre 4 000 milliards de dinars, contre une prévision de 9 200 milliards inscrite dans le budget 2025. Cette amélioration résulte, selon M. Bouzred, de l'utilisation de seulement 70 % du budget et du non-déblocage de certains financements programmés pour le secteur économique. Le ministre a également indiqué que le déficit budgétaire continuerait de se réduire jusqu'en 2028.

Les prévisions indiquent que la croissance économique devrait maintenir, au cours des trois prochaines années, un rythme supérieur à la moyenne mondiale, atteignant 4,1 % en 2026, 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028. Le ministre a souligné que la croissance hors hydrocarbures resterait d'environ 5 % sur cette période, grâce à des taux de croissance élevés dans les secteurs de l'industrie (+6,2 %), de l'agriculture (5,4 %), du bâtiment (5,1 %) et des services (5 %).

Concernant le budget 2026, M. Bouzred a indiqué que les recettes totales devraient dépasser 8 000 milliards de dinars, « reflétant les efforts pour mobiliser les ressources hors hydrocarbures, notamment dans le domaine fiscal ».

Le ministre a rappelé que les recettes hors hydrocarbures devraient augmenter de 6,6 % et que le budget général atteindrait 17 800 milliards de dinars en 2027 et environ 19 000 milliards en 2028, contre 17 626 milliards en 2026 et 16 794 milliards en 2025.

Des mesures de soutien à l'investissement et aux entreprises

Sur le plan législatif, le PLF 2026 propose une série de mesures visant à soutenir l'investissement et à dynamiser l'activité économique, notamment par la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-ups, et le soutien aux exportateurs.

Dans ce contexte, le projet de loi prévoit notamment de porter à deux ans, au lieu d'un

an, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label.

Cette mesure vise à introduire des modifications profondes dans le régime fiscal applicable aux organismes d'accompagnement détenteurs du label "incubateur". Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises et les exportateurs à participer à des événements économiques internationaux spécialisés, le projet de loi propose une prise en charge intégrale, et non partielle (entre 50 et 80 %), de leurs frais de participation par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations.

Le projet de loi de finances 2026 comprend également des dispositions douanières relatives à la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier de statut de l'auto-entrepreneur. Ainsi, les importations réalisées dans ce cadre sont soumises à un taux de droit de douane réduit de 5 % et sont exonérées de TVA, de droits de douane et autres taxes et redevances applicables à l'importation. De plus, le dédouanement est effectué au moyen d'une déclaration simplifiée auprès des douanes. Les contribuables exerçant une activité de micro-importation sont soumis à un taux d'imposition forfaitaire unique de 0,5 % par transaction d'importation.

Le projet prévoit également un allègement fiscal sur les intrants destinés à la fabrication des panneaux solaires photovoltaïques, en soumettant les opérations d'importation des matériaux utilisés dans cette activité au taux réduit des droits de douane de 5 %, dans le but de renforcer la structuration du tissu industriel national et de le rendre capable de répondre à la demande locale croissante, tout en soutenant les projets ambitieux que l'Algérie envisage de réaliser dans le domaine des énergies renouvelables.

MARCHÉ FINANCIER
Tendance positive pour la Bourse d'Alger

Par M. A.

Au troisième trimestre 2025, la Bourse d'Alger affiche des signes encourageants de stabilité, marqués par une légère progression de ses principaux indicateurs et une activité de marché en amélioration. Selon la dernière publication du Fonds monétaire arabe, l'indice général de la place algérienne a atteint 116,5 points en septembre 2025, contre 116,0 points trois mois plus tôt, soit une évolution modeste mais positive.

Cette tendance s'accompagne d'une capitalisation boursière estimée à 5,4 milliards de dollars (environ 700 milliards de dinars), reflétant la taille modeste de la place financière algérienne dans le contexte régional. Malgré sa dimension réduite, le marché algérien continue de renforcer ses fondamentaux, avec un nombre de titres échangés en hausse de 27 % et une valeur des transactions passant d'environ 24 à 29 millions de dollars, traduisant un regain d'intérêt pour les valeurs cotées.

Sur le plan régional, la Bourse d'Alger progresse plus lentement que les autres places arabes suivies par le Fonds monétaire arabe. Alors que l'indice composite des bourses arabes a atteint 530,7 points, en hausse trimestrielle de 1,42 %, et que la capitalisation totale des 14 principales places financières arabes s'élève à 4 312 milliards de dollars, la Bourse d'Alger conserve son rôle de marché de niche, avec un poids estimé à 0,13 % dans l'indice régional. Cette dynamique, bien que plus modeste que celle observée dans la région, illustre la stabilité de la place algérienne et la fidélité de ses acteurs économiques, qui contribuent à maintenir un marché fiable et en constante consolidation, dans un contexte financier mondial encore volatil.

26^e SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL
Plus de 300 artisans pour célébrer la créativité

Par Adem A.

Le 26e Salon international de l'artisanat traditionnel a ouvert hier ses portes au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Placée sous le thème « L'artisanat traditionnel algérien : héritage, authenticité et créativité artistique », cette édition qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre prochain se veut à la fois un hommage à la richesse du savoir-faire algérien et une vitrine pour sa modernisation. Avec la participation de 334 artisans, dont 264 venus des 58 wilayas et 60 représentants de 12 pays amis, l'événement met en lumière un secteur où se conjuguent mémoire culturelle et ambition économique.

À travers cette nouvelle édition, Alger se transforme en capitale régionale du patrimoine vivant, où se côtoient authenticité, créativité et innovation. Abdelkrim Berki, directeur général de la Chambre nationale

de l'artisanat et des métiers (CNAM), a souligné sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale l'importance symbolique de l'ouverture du Salon, qui coïncide avec la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre. « Nous sommes doublement heureux, car cette journée consacre à la fois la reconnaissance de nos artisans et le lancement d'un rendez-vous majeur qui valorise tout le potentiel de l'artisanat algérien », a-t-il déclaré. Selon lui, ce salon constitue « une vitrine exceptionnelle où l'artisanat national se confronte à la scène internationale, tout en affirmant son authenticité et sa diversité ».

Le programme de cette édition comprend trois journées d'étude consacrées respectivement au financement des artisans, à la protection du patrimoine artisanal et à la labellisation des produits nationaux. Abdelkrim Berki a insisté sur ce dernier point : « Il était nécessaire de protéger définitivement le produit algérien. Nous

avons mis en place un label d'authenticité et de qualité, propre à chaque région, pour que nul ne puisse s'approprier nos créations ». Parmi les produits emblématiques concernés figurent le tapis de Ghardaïa, la poterie de Béjaïa ou encore la dinanderie de Constantine, autant de symboles d'un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de valoriser.

Le directeur général de la CNAM a également mis en avant les avancées enregistrées dans le secteur, notamment la numérisation de la carte d'artisan, désormais dotée d'un QR code assurant la traçabilité et la fiabilité des données.

« Nous comptons aujourd'hui 470 266 artisans enregistrés à l'échelle nationale, ayant généré plus de 1,4 million d'emplois directs et contribué à hauteur de 400 milliards de dinars au PIB », a-t-il précisé, avant de rappeler que le ministère du Tourisme et de l'Artisanat ambitionne d'atteindre 700 000 artisans et 2 millions d'em-

ploiés d'ici 2030. De son côté, Azzedine Kali, directeur central au ministère chargé de l'artisanat, a mis en relief la dimension économique de ce secteur, qu'il a décrit comme « un pilier de stabilité sociale et un vecteur de développement local durable ».

Il a rappelé que près de 470 000 activités artisanales sont recensées à travers les 58 wilayas, couvrant les domaines de la production, des services et de l'artisanat d'art. Selon lui, « chaque artisan fait vivre deux à trois autres personnes, ce qui confère à la filière un rôle essentiel dans la lutte contre le chômage et la valorisation du patrimoine national », a-t-il déclaré à la « Chaîne I » de la radio nationale, soulignant les efforts du ministère pour structurer et professionnaliser le secteur, notamment à travers la mise en place du label national d'authenticité « Fabriqué en Algérie », élaboré en partenariat avec l'INAPI et l'Institut algérien de normalisation (IANOR).

UNIVERSITÉ DE BECHAR
Signature de deux conventions de partenariat

L'Université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB) a signé deux conventions-cadres de partenariat et de coopération scientifique, avec l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI) et la station expérimentale de Nâama relevant du Centre de recherches scientifiques et techniques sur les zones arides (CRSTZA) de l'université Mohamed Khider de Biskra, a-t-on appris, dimanche, auprès du rectorat de l'UTMB. La première convention, entre l'UTMB et l'ESI, vise à renforcer la collaboration académique et scientifique entre ces deux établissements, à travers le développement de projets de recherches communs, ainsi que l'organisation d'événements académiques et de formations visant à favoriser l'échange d'expériences et de connaissances dans le domaine des technologies de l'informatique, a-t-on précisé. Cette initiative reflète la volonté mutuelle des deux parties de contribuer à l'évolution de l'enseignement supérieur et à la promotion de la recherche scientifique, tout en s'inscrivant dans les objectifs stratégiques nationaux d'innovation et d'excellence dans le domaine des technologies de l'informatique, a-t-on indiqué. La seconde convention, signée entre l'UTMB et la station expérimentale du CRSTZA à Nâama, a pour but d'intensifier le partenariat scientifique en vue de promouvoir et développer l'agriculture saharienne, selon la même source. Cet accord reflète l'engagement de l'UTMB et la station expérimentale à soutenir le développement agricole dans les régions sahariennes par le biais de recherches scientifiques, du transfert de technologies adaptées et des programmes de formation, a-t-on souligné. L'objectif est d'améliorer les pratiques agricoles face aux défis spécifiques liés au climat dans les régions du Sud-Ouest du pays, selon la même source.

LE MINISTRE REZIG REÇOIT L'AMBASSADRICE DU CANADA EN ALGÉRIE
Le renforcement de la coopération économique et commerciale examiné

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, s'est entretenu, samedi, avec l'ambassadrice du Canada en Algérie, Mme Robin Lynn Wettlaufer, sur les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et d'activer le conseil d'affaires bilatéral, indique un

communiqué du ministère. Lors de la rencontre lors de laquelle les deux parties ont abordé les opportunités de développer les échanges commerciaux et diversifier les partenariats économiques bilatéraux en renforcement des cadres de coopération, M. Rezig a souligné l'importance d'activer le conseil d'affaires algéro-canadien, comme plateforme

de soutien aux partenariats économiques et pour la promotion des projets communs, précise la même source. M. Rezig a relevé, à cette occasion, la nécessité d'organiser des expositions de produits algériens au Canada et des foires canadiennes en Algérie, afin de renforcer les échanges commerciaux et faire connaître les opportunités

économiques offertes. De son côté, l'ambassadrice canadienne a fait part de l'engagement de son pays à renforcer la coopération économique avec l'Algérie, et de sa volonté d'élargir les domaines de partenariat, au service des intérêts communs et pour l'exécution de projets réussis pour les deux parties, conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,00	5,36	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 404,00	1400,00	-0,28	-0,63	-1,02	9,00	5,56	9275	12 985 000,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	1,31	3,61	6,65	6,40	40	100 040,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	3,43	1,86	10,97	5,43	21932	50 443 600,00
EGH El Aurassi	AUR	380,00	361,00	-5,00	-6,42	-9,46	4,56	-	40	14 440,00
SAIDAL	SAI	385,00	NC	0,00	-2,18	-4,00	3,64	5,45	0	0,00

PRIME DE SOLIDARITÉ DU RAMADAN 2026
Lancement des inscriptions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports a annoncé, hier, le lancement des inscriptions pour bénéficier de la prime de solidarité en prévision du mois de Ramadan 2026, d'un montant de 10 000 DA. Le ministère a ajouté, dans un communiqué, que «les inscriptions seront ouvertes pendant 30 jours, à partir du dimanche 9 novembre 2025 jusqu'au lundi 8 décembre 2025, conformément à la décision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports en date du 20 octobre 2025, fixant la date de début et de fin de la période de révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions pour bénéficier de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadan 2026». La même source a précisé que «les personnes souhaitant bénéficier de cette allocation et remplissant les conditions doivent procéder à l'inscription selon l'une des deux modalités suivantes : soit via le site web du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports, en utilisant le lien suivant : https://prestations.interieur.gov.dz/solidariteramdhan, ser-



vice accessible uniquement aux détenteurs de cartes d'identité biométriques. Ou bien en se rendant aux services de la municipalité de leur lieu de résidence et en s'inscrivant selon le formulaire de demande de l'allocation, que l'on peut télécharger depuis le site officiel du ministère». Le ministère a également insisté sur le fait qu'il «est impératif de vérifier toutes les informations mentionnées dans le formulaire et de s'assurer que ces informations sont exactes et précises». Il est rappelé que cette allocation est exclusivement destinée aux foyers nécessiteux remplissant les conditions d'attribution

mentionnées à l'article 06 du décret exécutif n° 25-86 du 22 février 2025, relatif à la création d'une allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadan. Les conditions sont les suivantes : si le mari et la femme sont sans revenu, ou si le revenu mensuel net du foyer ne dépasse pas le salaire national minimum garanti, fixé par la réglementation à 20 000 DZD, et que les enquêtes sociales et de terrain confirment une situation sociale instable du foyer. Il est également précisé que les bénéficiaires de l'allocation de solidarité pour l'année 2025 doivent renouveler leur demande.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Réhabilitation et rénovation de plus de 600 établissements de jeunes à travers le pays

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Blida, la réhabilitation et la rénovation de plus de 600 établissements de jeunes à travers le territoire national, remis en service à l'occasion du lancement de la nouvelle saison d'activités 2025/2026. Dans une déclaration à la presse, au

terme d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Blida, au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi officiel de la saison d'activités des établissements de jeunes 2025/2026 depuis la maison de jeunes de Beni Merad, le ministre a précisé que plus de 600 établissements ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation et de rénovation avant d'être remis en service.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les espaces des jeunes et à renforcer leur rôle dans le développement des compétences et de la créativité, a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, souligné que cette saison, dont la préparation a débuté "depuis une année", a été marquée par la mise en place d'une nouvelle vision d'animation au sein des établissements de jeunesse, visant à attirer un plus grand nombre de jeunes, sous le slogan "Renforcer l'attractivité des établissements de jeunes pour mieux préparer et structurer la jeunesse algérienne". Le ministre a également évoqué la numérisation du secteur et la modernisation des établissements de jeunes à travers le lancement d'une plateforme et d'un portail numérique dédiés à ces structures, proposant aux jeunes "un ensemble de nouvelles activités". Il a précisé que ces programmes et activités sont de nature à "améliorer le fonctionnement des établissements et les sortir de la léthargie dans laquelle ils se trouvaient pour en faire des espaces attractifs pour la jeunesse". M. Hidaoui a, aussi, appelé les jeunes et les étudiants à s'impliquer dans cette démarche, en participant à l'encadrement des différentes activités et en créant des clubs scientifiques dans les domaines de la robotique, le soroban et d'autres disciplines suscitant l'intérêt des jeunes. Il a, à ce propos, annoncé la création d'une carte du jeune volontaire au sein des établissements de jeunes, donnant droit à des avantages en matière de transport et à une priorité à l'emploi.

SIPA 2025

Les startups à la conquête de l'économie bleue

Innovation, technologies et durabilité ont été au cœur du Salon international de la pêche et de l'aquaculture d'Oran. Cette 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025), qui se tient à Oran, s'impose cette année comme un véritable tremplin pour l'innovation. En effet, l'événement enregistre une participation remarquable de startups et de porteurs de projets innovants, témoignant de la vitalité de la jeune scène entrepreneuriale algérienne dans le domaine de l'économie bleue.

Par Réda Hadi

Selon Mohamed Mounir Karmi, sous-directeur chargé des startups à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, cette édition met particulièrement en lumière la créativité et la technologie au service du développement durable du secteur. Dans une déclaration à l'APS, il a indiqué que les organisateurs ont aménagé un espace inédit baptisé "Innovation Blue Space", spécialement dédié à l'exposition de projets à forte valeur ajoutée. L'"Innovation Blue Space" regroupe 16 startups venues présenter des solutions originales dans des domaines variés : aquaculture intelligente, construction et réparation navales, fabrication d'accessoires et d'équipements de pêche, ou encore développement d'applications numériques basées sur les systèmes d'information géographique (SIG). L'innovation touche aussi la valorisation de ressources naturelles, avec des projets exploitant des plantes aquatiques comme l'azolla, ou des micro-algues telles que la spiruline et la chlorelle, reconnues pour leurs usages alimentaires et pharmaceutiques. Au total, 35 startups participent à cette édition du SIPA à travers les stands des chambres de wilayas, illustrant la diversité des approches technologiques et entrepreneuriales qui émergent dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. En marge de l'exposition, des rencontres B2B ont été organisées entre porteurs de projets et

acteurs économiques – entreprises, institutions publiques et investisseurs – dans le but de favoriser la coopération et le transfert de savoir-faire. Ces échanges ont permis de présenter des solutions innovantes, parmi lesquelles des projets de robotique marine destinés aux études océanographiques et à l'exploration sous-marine, ainsi que des applications numériques dédiées à la sécurité et à la santé maritimes. Pour M. Karmi, ces initiatives traduisent une orientation claire vers la modernisation du secteur et la transition vers une économie bleue compétitive. Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme "Blue to Market", qui vise à renforcer les passerelles entre la recherche, l'innovation et le marché à travers la création d'espaces de réseautage B2B. Depuis le lancement du dispositif d'agrément en 2021, plus de 100 entreprises innovantes opérant dans les métiers liés à la mer ont obtenu le label "startup". Ces jeunes pousses couvrent des domaines variés : biotechnologie marine, aquaculture, construction et réparation navales, recyclage des déchets ou encore solutions numériques appliquées à la gestion des ressources halieutiques. Parallèlement, 34 incubateurs ont été accompagnés à ce jour, dont 20 incubateurs universitaires bleus soutenus dans le cadre du programme européen de promotion de l'économie bleue, et 14 incubateurs privés implantés aussi bien dans les wilayas côtières que dans l'inté-

rieur du pays. Cette dynamique traduit la volonté des pouvoirs publics de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat technologique et à la durabilité. Pour le sous-directeur chargé des startups, cette stratégie vise à transformer les idées novatrices en entreprises performantes, capables non seulement de renforcer la production nationale, mais aussi de réduire la facture d'importation et de développer des services exportables. Le SIPA constitue, à cet égard, une plateforme concrète pour favoriser les partenariats et conclure des accords stratégiques entre opérateurs nationaux et étrangers. En conclusion, M. Karmi a affirmé que SIPA 2025 représente une continuité des programmes d'appui à l'innovation maritime. L'événement met en avant le potentiel des startups algériennes à apporter des solutions durables, compétitives et respectueuses de l'environnement, tout en renforçant leur place dans la nouvelle économie bleue. Avec une participation accrue des jeunes entrepreneurs, des universités et des acteurs institutionnels, cette 10^e édition illustre la montée en puissance d'une génération d'innovateurs prête à transformer les ressources maritimes en leviers de croissance et de souveraineté économique. L'avenir de la pêche et de l'aquaculture en Algérie semble ainsi s'écrire sous le signe de l'innovation, de la technologie et de la durabilité.

SOCIÉTÉ « AGRO-ALIMENTAIRE ACTIVITÉ »

Une production de 800 tonnes de tilapia d'ici fin 2026

La filiale agroalimentaire du groupe Sonatrach "Agro-alimentaire activité" (3A), prévoit une montée en cadence significative de ses activités aquacoles, avec une production appelée à atteindre près de 800 tonnes de tilapia rouge d'ici la fin 2026, a indiqué son P-DG Arar Abdellah. La filiale exploite actuellement un bassin de 50.000 mètres cubes à Gassi Touil, dans la wilaya de Ouargla, dédié au grossissement du tilapia rouge, pour une capacité annuelle d'environ 100 tonnes, a fait

savoir ce même responsable dans une déclaration à l'APS en marge de la 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025). L'entreprise s'apprête, par ailleurs, à lancer de nouveaux projets "de dernière génération" à Ouargla et Saïda, avec des bassins fermés, offrant une capacité additionnelle estimée entre 300 et 350 tonnes, a-t-il ajouté. Les cahiers des charges relatifs à ces projets ont été finalisés et les appels d'offres seront lancés "très prochainement", selon le P-DG,

qui assure que la réalisation de ces infrastructures nécessite entre huit et dix mois. Les installations comprendront un système d'élevage échelonné permettant une production régulière grâce à l'introduction mensuelle d'alvins de différents âges. Interrogé sur la distribution, M. Arar a souligné que la commercialisation du tilapia rouge dépendra principalement de la demande des clients et des capacités logistiques disponibles. Le responsable a également relevé un intérêt croissant pour le tila-

pia sur les marchés nationaux, avec des commandes directes auprès de la filiale de plusieurs entreprises et institutions. En parallèle de ses activités aquacoles, la filiale agroalimentaire de Sonatrach développe plusieurs projets agricoles dans le Sud, portant sur les céréales, l'arboriculture fruitière, notamment le palmier dattier, ainsi qu'une unité de production d'aliments de bétail, dont la mise en œuvre est envisagée à partir de 2027, en complément d'un projet d'élevage en cours à Saïda.

CHAMBRE NATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Signature de conventions avec des entreprises spécialisées à la SIPA 2025

La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a signé, samedi, deux conventions avec des entreprises spécialisées, en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", dont les travaux se poursuivent à Oran jusqu'au 9 novembre. Il s'agit d'un protocole d'accord avec l'entreprise "Allo Tabibi", portant sur la fourniture de services de soins à domicile, d'infirmerie et de consultation médicale numérique au profit des professionnels du secteur, à des tarifs préférentiels ou dans le cadre d'offres spéciales. La seconde convention a été conclue avec la société "Manarmo", spécialisée dans la vente et la maintenance de moteurs de navires. Elle prévoit l'organisation de sessions de formation gratuites au profit des professionnels et des marins, l'apport d'un soutien technique aux stagiaires des instituts et écoles de pêche, ainsi que la fourniture de moteurs et de pièces de rechange neuves à prix avantageux pour les gens de la mer. Une troisième convention devrait être signée, dimanche, avec l'Entreprise publique économique de la pêche et de l'aquaculture (EPEPA). Celle-ci portera sur la réalisation d'études techniques et économiques au profit des porteurs de projets du secteur, ainsi que sur la proposition de solutions pratiques pour le développement des ports et des projets liés aux activités maritimes et aquacoles. Le directeur de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouiche, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de signature, que la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture s'emploie, depuis plus de vingt ans, à conclure des accords lors des différentes éditions du salon "SIPA", dans le but de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

COLLOQUE SUR "LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET LE PAIEMENT EN LIGNE" À SIDI BEL-ABBES

La numérisation, un enjeu stratégique pour bâtir une économie nationale forte

Par R. E.

Les participants au colloque d'information sur le commerce électronique et le paiement en ligne, ouvert dimanche à l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes, ont souligné l'importance de la transformation numérique en tant que choix stratégique pour construire une économie du savoir intelligente et en phase avec les mutations mondiales. Le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a affirmé, lors de l'ouverture des travaux, que la numérisation constitue un moteur stratégique et un outil efficace pour renforcer la transparence dans les transactions commerciales, insistant sur la nécessité d'accélérer la transition vers le commerce électronique et d'encourager l'investissement dans les solutions numériques,

considérées comme pierre angulaire de la construction d'une économie nationale solide et de la souveraineté numérique. De son côté, le directeur régional du Commerce pour la région d'Oran, Abdelatif Aïchaoui, a mis en avant l'importance de généraliser l'usage des moyens de paiement électronique, soulignant la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation, afin de promouvoir l'adoption de ces systèmes, qui facilitent les transactions commerciales et garantissent la transparence. Pour sa part, la Secrétaire générale de la Chambre de commerce et d'industrie "Mek-ker", Souad Boukhedija, a insisté sur le rôle du numérique dans le développement de l'économie nationale, tout en appelant à soutenir les jeunes et les investisseurs pour ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines du com-

merce et des services. Elle a également exhorté à échanger les expériences et à renforcer la culture de l'innovation afin d'accroître la transparence et l'efficacité économique. Dans le même esprit, la directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Djillali Liabès, Mimane Goussem, a indiqué que cette rencontre constitue un espace d'échange et de partage d'expériences entre acteurs économiques, universitaires et startups, dans le but de bâtir un écosystème numérique intégré favorisant l'esprit d'entrepreneuriat et l'innovation. Elle a souligné que la numérisation est, aujourd'hui, une nécessité incontournable pour atteindre un développement économique durable. En marge du colloque, un salon dédié aux solutions de paiement électronique a été organisé,

avec la participation de plusieurs opérateurs économiques, entreprises publiques et privées, banques, Algérie Poste, ainsi que des agences nationales des assurances sociales des travailleurs salariés et non-salariés. Ces exposants ont présenté les dernières innovations et technologies numériques dans le domaine des services électroniques. Les travaux du colloque, placé sous le thème "La génération de la révolution nous inspire", se poursuivront, demain à la bibliothèque centrale du campus universitaire, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie Mek-ker, en coordination avec la Direction du commerce et de la promotion des exportations et l'université Djillali Liabès, sous le haut patronage du wali de Sidi Bel-Abbes.

EL-MENIAA

Raccordement de 100
foyers à Hassi-Lefhal
au réseau d'électricité

Un projet de raccordement au réseau d'électricité de 100 foyers de la commune de Hassi-Lefhal (wilaya d'El-Meniaa) a été mis en service, dans le cadre des efforts d'amélioration, du cadre de vie des citoyens et d'accompagnement du développement local, a indiqué samedi un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Lors de sa mise en service, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis en avant l'importance du projet qui traduit l'engagement de l'Etat à prendre en charge des préoccupations des citoyens et à leur assurer un service public de qualité.

Le projet de raccordement de ce quartier de 100 logements à Hassi-Lefhal (155 km Nord d'El-Meniaa) a comporté la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension de 1,1, un réseau aérien de basse tension de 2,4 km et l'installation de deux transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun, est-il précisé dans le communiqué.

Selon la même source, la direction de distribution de Sonelgaz poursuit ses efforts pour finaliser le projet de raccordement électrique de la cité des 200 logements dans la même commune, actuellement à 80% d'avancement des travaux.

L'opération prévoit la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension sur 1,5 km, un réseau aérien de basse tension sur 4,8 km et la réalisation de quatre (4) transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun.

Ces projets entrent dans le cadre d'un programme d'action visant l'extension du réseau électrique et l'amélioration de la qualité des prestations offertes au citoyen, a souligné Sonelgaz en assurant de la poursuite des efforts pour accompagner la dynamique de développement que connaissent les différentes communes de la wilaya.

TLEMCEN/PLAGE DE AÏN ADJROUD À MARSA BEN M'HIDI

Lancement du chantier de
réalisation d'une station de
dessalement de l'eau de mer

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et le Président-directeur général de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau, (EADE) Lahcen Bada, ont supervisé, samedi, en compagnie des autorités de wilaya, le lancement du chantier de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) sur la plage de Aïn Adjroud dans la commune de Marsa Ben M'hidi.

Cette nouvelle station s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le Conseil des ministres, réuni en octobre dernier sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'implantation de trois SDEM dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune ayant une capacité de production quotidienne de 300.000 m3, selon les explications fournies par Mouloud Hachlaf, adjoint du PDG de l'EADE.

Cette station qui s'étend sur une superficie de 15 hectares, et dont la réalisation a été confiée à la société Cosider Canalisations relevant du groupe Cosider, spécialisé dans les grands projets d'infrastructures hydrauliques, devra produire 300.000 m3 d'eau par jour, destinés à l'alimentation en eau potable de 3 millions d'habitants de la wilaya de Tlemcen et des wilayas voisines, a fait savoir la même source.

La station, qui fonctionnera selon le procédé de l'osmose inverse, devra également générer pas moins de 1.500 emplois, dont 100 permanents, lors de la réception de sa première tranche prévue dans 22 mois, avec une capacité initiale de 150.000 m3 par jour, a-t-on précisé.



Le P/DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, a déclaré à la presse, en marge du lancement du chantier, que "ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Président de la République visant à résoudre le problème d'alimentation en eau potable dans les wilayas de l'Ouest du pays", ajoutant que deux autres chantiers similaires seront lancés à Chlef et Mostaganem. Ce programme complémentaire de réalisation de trois stations de dessalement de l'eau de mer vise à renforcer la sécurité hydrique

dans la région Ouest du pays et à réduire la dépendance vis-à-vis des ressources de surface et souterraines, conformément à la stratégie nationale qui prévoit la production de 5,6 millions de m3/jour d'eau dessalée à l'horizon 2030, a-t-on souligné.

Il convient de rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la réalisation de cinq stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El-Tarf, Bejaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran, toutes mises en service cette année.

MILA

Plus de 1000 foyers raccordés au réseau
de gaz naturel dans 9 communes

Un total de 1.045 foyers sis dans neuf communes de la wilaya de Mila ont été raccordés dernièrement au réseau de gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces raccordements ont été réalisés à la faveur de

l'exécution de projets qui ont touché 12 mechtas des communes de Teleghema, Mechira, Oued Seguen, Rouached, Sidi Merouane, Grarem Gouga, Ouled Khelouf, Tadjenanet et Tassedane Heddada, a précisé le chef du service de communication de cette direction, Rédha Fergani.

Un réseau de 105,25 km de canalisations a été réalisé pour desservir ces foyers dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à améliorer le cadre de vie des populations des localités reculées, selon la même source.

Le coût global de ces raccordements a atteint près de 330 mil-

lions DA dégagés des divers programmes publics dont celui du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a indiqué la même source qui a assuré que plusieurs projets de raccordement au réseau de gaz sont en cours de réalisation pour toucher les localités reculées de la wilaya.

CONSTANTINE/ÉLECTRICITÉ

Plus de 27 millions DA réglés en ligne en trois mois

Le montant des factures d'électricité et de gaz réglées à Sonelgaz Ali Mendjeli de Constantine via le paiement électronique au cours des trois derniers mois est de 27,7 millions de dinars algériens, a indiqué samedi Sofiane Bougherara, directeur de la distribution à la société.

M. Bougherara a ajouté, lors d'une journée portes ouvertes organisée à l'agence commerciale Ali Mendjeli 2, consacrée à la sensibilisation aux outils numériques et à la promotion du paiement électronique via le réseau postal, que 6.627 opérations ont été réalisées par ce biais depuis le lancement fin juillet dernier de ce service.

Un chiffre révélateur, selon lui, de l'in-

térêt grandissant des citoyens pour cette méthode moderne, qui leur permet de régler leurs factures aisément, sans déplacement vers les agences commerciales.

Le même responsable a souligné que cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de Sonelgaz visant à étendre l'usage des solutions numériques, à moderniser la gestion du service public et à améliorer la qualité de la relation client. Malgré cette progression notable, les dettes des abonnés ordinaires dépassent encore 431 millions de dinars, a-t-il ajouté, tout en insistant sur le rôle du numérique comme outil incitatif permettant aux clients de régulariser leurs factures

de manière plus simple et plus sûre. Par ailleurs, Sonelgaz met à la disposition de ses usagers plusieurs solutions digitales, notamment son portail électronique officiel (www.sonelgaz.dz), ainsi que les terminaux de paiement (TPE) installés dans ses agences commerciales.

Les clients peuvent également consulter leurs factures en ligne ou contacter le Centre national du service clientèle au 3303, joignable 24h/24 et 7j/7. La Direction de distribution Ali Mendjeli a, dans cette optique, multiplié les initiatives de proximité pour faire connaître les nouvelles solutions numériques et favoriser leur adoption. Ces actions s'inscrivent dans la vision

de service public intelligent que Sonelgaz entend incarner : un service plus rapide, plus accessible et plus respectueux des besoins du citoyen.

Pour rappel, la mise en place du système postal de paiement électronique découle de la convention-cadre signée entre Sonelgaz et Algérie Poste, ayant pour objectif de renforcer la coopération interinstitutionnelle, d'améliorer la qualité du service et d'assurer la continuité des prestations dans un cadre moderne, transparent et sécurisé. Ce partenariat illustre une étape décisive dans la transition numérique du secteur énergétique algérien, conciliant innovation technologique et engagement citoyen.

La paix au Proche-Orient passe par l'investissement et non par la force

J'étais dans la capitale saoudienne, Riyad, la semaine dernière, pour le neuvième forum de la Future Investment Initiative. L'événement a rassemblé environ 600 intervenants qui ont participé à 250 sessions, ce qui témoigne du dynamisme de la ville et de la qualité de ses invités, qui ne sont pas restés confinés dans un seul endroit.



Par Hassan Al-Mustafa

Ils étaient présents non seulement dans les salles du forum, mais aussi dans les restaurants, les cafés, les espaces publics et les centres commerciaux. Malgré l'emploi du temps chargé de la plupart des participants, les changements rapides qui se produisent à Riyad les ont obligés à explorer les événements actuels et à observer les détails de la vie quotidienne, des services et de la culture sociale saoudienne. Il ne s'agit pas de simples détails secondaires ; ils sont essentiels pour quiconque cherche à investir en Arabie saoudite, afin de se faire une idée plus large et plus complète de la situation. J'ai été invité à dîner avec un groupe d'amis et de personnalités saoudiennes ayant une expertise et une connaissance des affaires économiques et politiques. Parmi nous se trouvaient plusieurs invités du forum, dont un haut fonctionnaire du Fonds monétaire international, qui a parlé du rôle central que joue aujourd'hui l'Arabie saoudite au Moyen-Orient et de la manière dont elle est devenue une plaque tournante pour les personnes en quête de croissance et de développement. Fort de ses relations et de sa vaste expérience, l'invité n'a pas parlé d'un point de vue émotionnel et n'a pas cherché à flatter son auditoire saoudien. Il a plutôt articulé sa vision sur la base d'observations et d'analyses politiques, citant des exemples clairs de la République arabe syrienne qui, dans ses efforts pour se redresser, revenir dans le giron arabe et résoudre ses problèmes avec les États-Unis, a choisi l'Arabie saoudite, recon-

naissant la capacité de Riyad à exercer une influence positive sur la politique régionale. Et en effet, selon l'invité, c'est ce qui s'est passé. Ce récit peut être considéré comme révélateur de l'importance du forum, des années après sa création en 2017, et de la manière dont il est devenu aujourd'hui un point de repère dans la transformation du Royaume, reliant l'économie, la politique et la diplomatie, ainsi que la sécurité. Les accords conclus par le forum se sont élevés à 60 milliards de dollars, s'ajoutant à plus de 250 milliards de dollars d'accords signés au cours des neuf dernières années. Ces chiffres ne doivent pas être considérés comme de simples indicateurs financiers ; ils incarnent plutôt une vision saoudienne qui considère l'investissement comme un outil de promotion de la stabilité régionale et d'expansion de l'influence par le biais de la coopération économique - et non par la force brute, la guerre et la coercition des pays du Moyen-Orient, comme le fait Israël. Dans ce contexte politique, le forum FII est apparu comme une plateforme diplomatique active, utilisant l'économie comme un outil efficace pour pousser les participants à la coopération et à l'intégration, et pour faire des partenariats bilatéraux et multilatéraux un filet de sécurité qui atténue les répercussions négatives des guerres et des crises, tout en promouvant une culture du dialogue en lieu et place de la logique de confrontation qui a pesé sur la région pendant des décennies. Dans ce contexte, le président syrien Ahmad Al-Sharaa a participé à une table ronde en présence du prince héritier

Mohammed bin Salman, annonçant que "le Royaume est devenu une boussole économique pour les investisseurs, grâce à sa vision et à sa stabilité." Il s'agit là d'un signe clair de la réintégration de Damas dans la diplomatie économique régionale sous les auspices saoudiens. Un autre événement notable coïncidant avec le forum a été la reconnaissance officielle par la Syrie de l'État du Kosovo, lors d'une réunion trilatérale réunissant le prince héritier, Al-Sharaa et le président du Kosovo, Vjosa Osmani. Cette reconnaissance, chaleureusement accueillie par Riyad, a une signification politique qui va au-delà des relations bilatérales entre Damas et Pristina. Elle reflète l'utilisation par le Royaume de ses outils économiques et diplomatiques pour construire un réseau d'intérêts s'étendant du Moyen-Orient aux Balkans, ancré dans le principe de "la stabilité par le développement". C'est ce que souligne la déclaration d'Osmani : "Le Kosovo ne sera pas une nouvelle arène de conflit, mais un partenaire pour la paix et l'investissement." Quiconque a suivi les discussions du forum FII, ainsi que les dialogues parallèles, et fait le lien avec les grands changements au Moyen-Orient, constatera que Riyad est conscient des risques profonds qui pèsent sur la région. L'objectif est de réunir des hommes politiques, des économistes et des chefs d'entreprise afin de constituer une force pour le bien, et non pour le mal et la tyrannie. L'augmentation des investissements directs étrangers à 31,7 milliards de dollars en 2024, ainsi que l'augmentation de la contribution des secteurs non pé-

troliers à 56 % du produit intérieur brut, confirment que la transformation d'une économie rentière en une économie productive est devenue une réalité aujourd'hui dans le Royaume. L'Arabie saoudite cherche à présenter son modèle de développement régional directement lié à sa politique étrangère ancrée dans ce que l'on pourrait appeler le "pouvoir tranquille". Cette approche met l'accent sur la création d'un réseau financier et d'investissement qui favorise l'équilibre pratique entre les nations, réduit le potentiel d'escalade et met fin aux guerres insensées qui ont détruit plusieurs États, comme on l'a vu à Gaza et au Liban. La vision qui sous-tend le forum reflète la compréhension du fait que la stabilité ne peut être assurée par les seules alliances de sécurité, mais plutôt par un environnement économique ouvert capable d'engager tout le monde. C'est pourquoi le forum a rassemblé des personnalités issues d'un large éventail politique et économique, et a inscrit à l'ordre du jour les énergies vertes, les technologies modernes et l'intelligence artificielle en tant que piliers du développement durable. L'Arabie saoudite cherche à investir dans ces domaines et à former et qualifier ses cadres nationaux pour réaliser les objectifs de la Vision saoudienne 2030, ce qui nécessite un environnement régional moins tendu. (*) **Écrivain et chercheur saoudien qui s'intéresse aux mouvements islamiques, à l'évolution du discours religieux et aux relations entre les États du Conseil de coopération du Golfe et l'Iran.**

Source : ArabNews

MAURITANIE

Le programme d’urgence pour le développement local incarne l’indépendance dans sa dimension développement

La ministre de l’Hydraulique et de l’Assainissement, coordinatrice de la mission des forums régionaux de planification du développement participatif au niveau de la wilaya du Hodh Charghi, Mme Amal Mint Maouloud, a déclaré que le programme d’urgence pour la généralisation de l’accès aux services essentiels au développement local constitue un projet national majeur qui incarne l’indépendance dans sa dimension développementale, en affirmant que la construction et l’urbanisation sont le prolongement authentique des significations de l’indépendance et de la souveraineté. Elle a ajouté, lors de la cérémonie de pose de la première pierre par Son Excellence le Président de la République, jeudi à Néma, pour le lancement du programme d’urgence de développement local, que le Président de la République a demandé au gouvernement de poursuivre ses efforts pour construire un État au service de ses citoyens, qui les écoute et tire ses priorités de leurs besoins réels et de leurs aspirations légitimes, afin que le service au citoyen devienne un objectif noble et un principe directeur pour toute politique, programme et projet visant à renforcer la justice sociale et à réaliser un développement équilibré. Elle a déclaré que le programme d’urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, en tant que première expérience pour concrétiser cette vision sur le terrain, a atteint des étapes avancées aujourd’hui, où les taux d’exécution ont largement dépassé les délais impartis, ce qui est un précédent rare dans l’histoire du pays. Elle a souligné que cette même approche se concrétise aujourd’hui à travers le programme d’urgence pour la généralisation de l’accès aux services de base, en tant que nouvelle étape dans un parcours de développement ambitieux, basé sur l’approche participative qui place le citoyen au cœur de la décision de développement et adopte la participation comme un mécanisme efficace pour accélérer le rythme du développement et assurer sa durabilité dans toutes les régions du pays. Elle a rappelé les missions ministérielles multisectorielles envoyées par le gouvernement dans les différentes wilayas du pays, qui ont rencontré les autorités administratives, les élus et les citoyens, et ont écouté leurs besoins et leurs demandes, soulignant que ces demandes ont été enregistrées et classées selon le principe des priorités, puis présentées au gouvernement qui a travaillé à les examiner, les étudier et mobiliser les financements nécessaires à leur mise en œuvre, et à accélérer les différentes procédures en vigueur dans ce domaine.

POUR IMPLANTER UNE FABRIQUE DE SILOS

L’Égypte s’associe au polonais Feerum

Principal marché pour les céréales en Afrique, l’Égypte est à la fois le premier producteur et importateur de cette catégorie de denrées sur le continent. Le gouvernement qui souhaite renforcer sa capacité de stockage, met en place une industrie locale pour la production des infrastructures.

En Égypte, le gouvernement a approuvé le jeudi 6 novembre la création de la société Feerum Egypt, afin de localiser la production de silos pour le stockage de grains dans le pays. L’annonce a été faite dans un communiqué publié sur le site du ministère de l’Approvisionnement et du Commerce extérieur. Il s’agit d’une société par actions, fondée dans le cadre d’un partenariat entre la société égyptienne Samcrete et l’industriel polonais Feerum spécialisé dans la conception, la fabrication et l’installation de silos à grains et de systèmes de séchage pour les produits agricoles. D’après Sherif Farouk ministre de l’Approvisionnement, ce projet est conforme plans de développement du système de stockage stratégique de l’État. En effet, Feerum Egypt s’engage à produire locale-

ment 80 % des composants nécessaires à la fabrication de silos à grains d’ici trois ans, dans le cadre d’un contrat à prix fixes libellé en monnaie nationale. L’entreprise devra fournir des équipements couvrant une capacité totale de stockage de 1,4 million de tonnes sur la période et exportera le surplus vers les marchés régionaux et mondiaux. Il convient de rappeler qu’en novembre 2024, le gouvernement égyptien a annoncé son intention de débloquer 34 milliards de livres (718 millions \$) pour financer la construction de nouveaux silos de stockage de grains d’ici 2030. L’ambition affichée était alors d’augmenter la capacité de stockage de grains dont dispose le pays à 2,6 millions de tonnes à terme. En disposant d’une fabrique locale, le gouvernement peut à la fois réduire les

coûts liés à l’importation des composants de silos, mais aussi accélérer le renforcement de ses infrastructures de stockage de céréales pour réduire les pertes post-récolte. « La localisation de la fabrication des silos n’est pas seulement un projet industriel, mais un projet national de sécurité alimentaire. Il traduit la vision de la direction politique de faire de l’Égypte un centre régional de stockage des céréales, renforçant notre capacité à atteindre l’autosuffisance pour certains produits stratégiques et à garantir la stabilité des marchés à long terme. » a déclaré M. Farouk. Selon les données de la FAO, l’Égypte a produit annuellement en moyenne 21,7 millions de tonnes de céréales entre 2021 et 2023 et en a importé 20,3 millions de tonnes en moyenne sur la même période.

DANS UN MÉGAPROJET SUR LA CÔTE MÉDITERRANÉENNE ÉGYPTIENNE

Qatari Diar investira 29,7 milliards \$

L’annonce du projet d’Alam Al-Roum confirme le retour offensif des capitaux du Golfe en Égypte, où Doha, Abou Dhabi et Riyad rivalisent désormais pour transformer les côtes en vitrines touristiques régionales. Mais pour le pays des pharaons, l’afflux de de capitaux permet également de redresser la livre égyptienne en chute libre depuis plusieurs années. Le groupe immobilier Qatari Diar, filiale du fonds souverain du Qatar, prévoit d’investir 29,7 milliards de dollars dans un vaste projet touristique et résidentiel sur la côte méditerranéenne égyptienne, a-t-on appris le mercredi 5 novembre 2025. Le projet, baptisé Alam Al-Roum, s’étendra sur près de 2000 hectares à environ 480 km au nord-ouest du Caire, dans la province de Matrouh. Il comprendra des quartiers résiden-

tiels de luxe, des marinas, des parcours de golf, des écoles, universités et infrastructures publiques, avec l’ambition de transformer ce tronçon de littoral encore vierge en destination touristique ouverte toute l’année. L’accord, conclu avec la New Urban Communities Authority (NUCA), prévoit un versement de 3,5 milliards de dollars pour l’acquisition du terrain, le reste – soit 26,2 milliards – représentant les investissements en nature pour la réalisation des infrastructures. Cet engagement s’inscrit dans le cadre du programme d’investissement de 7,5 milliards de dollars que Doha a promis à l’Égypte cette année, alors que le pays cherche à renforcer ses réserves de change et à réduire son déficit budgétaire. Avec une livre égyptienne dépré-

ciée de près de 70 % depuis 2022, les actifs immobiliers et côtiers sont devenus particulièrement attractifs pour les investisseurs du Golfe, dont les monnaies sont indexées sur le dollar. Il s’agirait du plus important investissement qatari en Égypte depuis la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays en 2021, après la fin du blocus imposé à Doha par plusieurs États arabes entre 2017 et 2021. Le Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly doit assister ce jeudi à la signature officielle du partenariat égypto-qatari portant sur le développement de la zone « Similla et Alam Al-Roum », a indiqué le gouvernement dans une invitation adressée aux médias. Selon des sources financières, la concrétisation de ce projet pourrait

également débloquer 2,5 milliards de dollars de décaissements du FMI, liés à un programme de 8 milliards de dollars signé en mars 2024, dont certaines tranches avaient été suspendues en attente d’investissements extérieurs concrets. Le projet rivalise avec le développement de Ras El-Hekma, porté par des investisseurs émiratis, et participe à la stratégie de l’Égypte de faire de sa côte méditerranéenne un pôle touristique et financier régional. Il s’inscrit dans un mouvement d’afflux de capitaux du Golfe dans le tourisme égyptien, illustré récemment par le lancement de Marassi Red Sea – un complexe de 18,6 milliards de dollars développé par Emaar Misr avec des partenaires saoudiens et émiratis sur la côte de la mer Rouge.

DANS LES ÉCHANGES AVEC LA SUISSE

Le textile tunisien domine

Le textile, pilier de l’économie nationale

Le secteur de l’habillement représente près des trois quarts des exportations tunisiennes vers la Confédération helvétique, confirmant la position stratégique de l’industrie textile dans les relations économiques bilatérales entre les deux pays. Cette domination sectorielle témoigne d’un partenariat commercial bien établi, soutenu par des programmes de coopération visant à renforcer la compétitivité des entreprises tunisiennes. Les échanges commerciaux entre la Tunisie et la Suisse atteignent environ 415 millions de francs suisses, équivalant à 1,5 milliard de dinars. L’ambassadeur suisse en Tunisie a souligné la volonté des deux nations de développer davantage ces relations économiques, avec une progression constatée d’une année sur l’autre. Au-delà du textile, les produits agricoles et les composantes électroniques figurent également parmi les exportations tunisiennes vers le marché suisse. Le secteur privé reste le principal moteur de cette dynamique, choisissant librement les opportunités de collaboration selon les besoins du marché, sans intervention étatique directe dans les décisions commerciales.

La Tunisie occupe la neuvième place parmi les fournisseurs d’habillement de l’Union européenne, confirmant son expertise reconnue dans ce domaine. Le secteur représente 16 pour cent des exportations industrielles nationales, avec une valeur estimée à 9 000 millions de dinars fin 2024, et un taux de couverture de 127 pour cent. Cette industrie génère plus de 150 000 postes d’emploi répartis dans 1 400 entreprises, soit 31 pour cent de l’ensemble des établissements industriels tunisiens. La concentration sur les marchés européens demeure importante, mais la diversification géographique vers la Suisse illustre la capacité du secteur à explorer de nouveaux débouchés porteurs. Le programme GTEX, financé par la Suisse, vise à encourager les exportations de textiles et de vêtements afin de stimuler l’emploi et la création de revenus. Cette initiative internationale se déploie dans cinq pays, dont la Tunisie, avec un budget substantiel dédié à l’accompagnement des entreprises locales. Cinquante entreprises tunisiennes actives dans le textile bénéficient déjà de ce programme, qui

les soutient dans leur démarche visant à passer de la sous-traitance à l’exportation de produits finis. L’objectif consiste à améliorer l’environnement des affaires et renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans un contexte de concurrence internationale accrue. Le programme accorde également une attention particulière aux jeunes créateurs de mode, favorisant l’émergence de nouvelles marques tunisiennes capables de s’imposer sur les marchés extérieurs. La domination du textile dans les exportations vers la Suisse reflète une spécialisation réussie de l’économie tunisienne. Malgré les contraintes liées à la concurrence mondiale et aux exigences environnementales croissantes, le secteur continue de démontrer sa résilience. Les efforts conjugués des opérateurs privés et des programmes de coopération internationale constituent des facteurs essentiels pour maintenir cette dynamique positive. L’enjeu demeure désormais de consolider cette position tout en accompagnant la transition vers des modes de production plus durables et innovants, conformément aux attentes des marchés européens et internationaux.

POUR ÉTENDRE SES ACTIVITÉS LOGISTIQUES AU TCHAD ET EN RCA

Le camerounais Catramp sollicite 7,5 millions € de la SFI

L'entreprise de l'homme d'affaires camerounais Justin Talom mise sur la connectivité entre les ports de Douala, Kribi, et les marchés enclavés du Tchad et de la RCA pour bâtir un réseau logistique intégré, capable de soutenir le commerce interrégional et d'attirer de nouveaux investissements.

La Société financière internationale (SFI / IFC), filiale du groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a reçu une demande de prêt de 7,5 millions d'euros de la Camerounaise de transactions maritimes et portuaires (Catramp), un acteur important du secteur logistique/transport dans le pays. Ce financement vise à soutenir l'expansion régionale de l'entreprise vers le Tchad et la République centrafricaine (RCA), tout en modernisant ses installations implantées à Douala et à Kribi au Cameroun. Le projet d'expansion s'inscrit dans une dynamique d'intégration régionale, alors que le Tchad et la RCA demeurent confrontés à un déficit d'infrastructures modernes d'entreposage. Selon les prévisions, il permettra d'accroître la capacité

d'entreposage de catégorie A au Cameroun et dans les pays ciblés, améliorant ainsi les conditions de stockage pour de nombreux opérateurs économiques et portuaires. Il devrait également générer de nouveaux emplois, valoriser les fournisseurs locaux et favoriser la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la logistique. Le coût total du projet est estimé à 10,1 millions d'euros, dont 2,6 millions seront apportés par les actionnaires de la société. Il s'agit de Justin Talom, qui détient 85% du capital (dont 15% via sa holding T's Corporation), et Jean Kuate, associé détenteur des 15% restants. Le plan doit en outre bénéficier du mécanisme de financement mixte du Guichet du secteur privé de l'Association internationale de développement (IDA), insti-

tution de la Banque mondiale qui se consacre aux pays à faible revenu, incluant une garantie de première perte pour limiter les risques financiers. Avant l'examen de la demande de prêt lors du Conseil d'administration du samedi 15 décembre prochain, la SFI affirme avoir mené une évaluation environnementale et sociale approfondie, incluant des visites sur les sites camerounais et auprès de partenaires locaux comme Dino & Fils, spécialisé dans la transformation de bois. Catramp s'est engagé à mettre en place un plan de mobilisation des parties prenantes, incluant la cartographie des communautés locales et un mécanisme de traitement des plaintes, afin de prévenir les impacts négatifs et de renforcer la transparence du projet.

NIGERIA

Ventures Platform mobilise 64 millions \$ pour son fonds dédié aux start-up africaines

La société de capital-risque veut élargir son empreinte sur le continent pour accompagner la future génération de start-up technologiques, avec une expansion prévue en Afrique francophone et en Afrique du Nord, tout en renforçant ses opérations déjà établies au Nigeria. Le fonds de capital-risque nigérian, Ventures Platform, a annoncé le jeudi 6 novembre 2025, la première clôture à 64 millions de dollars de son deuxième fonds panafricain, VP Pan-African Fund II, sur un objectif final de 75 millions de dollars. Ce fonds ambitionne notamment de renforcer le financement des start-up technologiques africaines, et de stimuler les levées de série A, un stade

encore difficile à atteindre pour de nombreuses jeunes pousses africaines. Il ciblera en priorité des entreprises actives dans des secteurs stratégiques tels que la fintech, la healthtech, l'agritech, l'edtech ou encore l'intelligence artificielle... Avec ce véhicule, Ventures Platform compte élargir sa couverture géographique au-delà de l'Afrique de l'Ouest. La société nigériane prévoit également d'intensifier ses activités en Afrique francophone, en Afrique du Nord, tout en consolidant ses opérations au Nigeria. « Le potentiel d'innovation du continent est illimité, les besoins sont immenses, mais pour en tirer pleinement parti, il est indispensable d'investir intelligemment dans le contexte,

de créer de la valeur après l'investissement et de s'engager à réduire les risques liés aux innovations de rupture créatrices de marché », a déclaré Kola Aina, associé fondateur de Ventures Platform. Et d'ajouter : « avec VP PAF II, nous élargissons notre champ d'action et renforçons notre engagement à identifier et à soutenir les innovateurs qui s'attaqueront aux problèmes chroniques de non-consommation sur le continent ». Cette première clôture a séduit de nombreux investisseurs institutionnels, parmi lesquels 70 % des partenaires du premier fonds ont renouvelé leur engagement. De nouveaux acteurs rejoignent l'aventure, notamment le gou-

vernement fédéral du Nigeria par l'intermédiaire de la Banque de l'industrie à travers le programme iDICE (Nigeria Investment in Digital and Creative Enterprises), la Société financière internationale (SFI), Standard Bank, British International Investment (BII), Proparco, MSMEDA et AfricaGrow. Depuis sa création en 2016, Ventures Platform affirme avoir financé plus de 90 start-up africaines. Son premier fonds, clôturé en 2022, a généré des rendements solides, avec un taux de réussite élevé de l'amorçage jusqu'aux séries B et C, apprend-on. Parmi les entreprises soutenues figurent Raenest, SeamlessHR, LemFi, Remedial Health, Thrive Agric ou encore Moniepoint.

POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Sénégal sécurise plus de 300 millions \$

Au Sénégal, le secteur agricole emploie environ la moitié de la population active. Le pays importateur net de produits alimentaires, poursuit ses efforts pour financer le développement de son système de production agroalimentaire. Le Sénégal vient de mobiliser 180,38 milliards de francs CFA (316,2 millions \$) en soutien au Projet d'appui à la souveraineté alimentaire (PASS). C'est ce qu'a annoncé Mabouba Diagne (photo), ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le mercredi 5 novembre, précisant que ce financement provient d'un effort conjoint entre le gouvernement et plusieurs partenaires internationaux, dont le FIDA, le Fonds de l'OPEP et le Fonds italien pour le climat. Selon le responsable, l'objectif du projet est de renforcer la souveraineté alimentaire du pays et sa résilience aux chocs, notamment en améliorant la production, la productivité, la durabilité et la résilience climatique de certaines chaînes de valeur. Bien que les détails techniques ne soient pas connus, les interventions sont prévues pour impacter 220 000 ménages agricoles, soit près de 2,6 millions de bénéficiaires directs et indirects dans 10 régions à travers le pays. « Le Sénégal démontre ainsi sa capacité à mobiliser des ressources d'envergure pour sa souveraineté alimentaire », a déclaré M. Diagne dans des propos relayés par l'Agence de presse sénégalaise (APS). L'enjeu pour les autorités de soutenir la production agricole est de réduire progressivement la dépendance aux importations pour les besoins alimentaires. Dans un rapport intitulé « The State of Commodity Dependence 2025 », publié en juillet dernier, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) soulignait par exemple que le pays de la Teranga a importé pour près de 1,88 milliard \$ de denrées alimentaires en moyenne entre 2021 et 2023.

POUR PROTÉGER LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

L'Europe veut mobiliser 2,5 milliards \$

Pour répondre à la déforestation accélérée et aux autres menaces environnementales sur le bassin du Congo, la France et ses partenaires européens mobilisent 2,5 milliards \$ sur 5 ans. Objectif, renforcer la gestion durable, essentielle pour la régulation climatique et la préservation de la biodiversité. La France et ses partenaires européens lancent un fonds de 2,5 milliards USD sur cinq ans pour soutenir la préservation de l'écosystème naturel du bassin du Congo. Les signataires de l'initiative pilotée par Paris incluent l'Allemagne, la Belgique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, la Commission européenne, le Global Environ-

ment Facility, le Climate Investment Funds et le Green Climate Fund. Ce financement à mobiliser permettra de déployer technologies, formations et partenariats pour la protection et la gestion durable des forêts tropicales de cette région cruciale pour le climat mondial. L'objectif est de freiner la déforestation et de renforcer la résilience écologique et économique. L'initiative baptisée « Appel de Belém pour les forêts du bassin du Congo » s'inscrit dans le contexte des négociations climatiques de l'ONU centrées cette année sur l'Amazonie, afin de souligner l'importance des forêts dans la lutte contre les émissions. Le bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus grande forêt tropicale hu-

mide au monde, bénéficie historiquement de financements mondiaux jugés limités pour la conservation forestière, ceci malgré son rôle écologique clé. Selon la Banque mondiale, les forêts de la région stockent plus de 90,9 milliards de tonnes de carbone, soit 10 fois les émissions mondiales annuelles de CO₂ du secteur de l'énergie. Cela en fait l'un des puits de carbone naturels les plus importants de la planète. Ces forêts jouent un rôle d'importance dans la régulation climatique mondiale, la biodiversité, ainsi que la résilience économique des six pays qu'elles couvrent : la République démocratique du Congo, le Gabon, le Cameroun, la République du Congo, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale. Elles

subissent de fortes pressions liées à l'agriculture, l'exploitation forestière, minière et l'urbanisation. Selon l'institution de Breton Woods, une gestion durable de ces espaces peut devenir un moteur de développement durable, générer des emplois, soutenir une croissance climato-intelligente et valoriser les produits forestiers non ligneux. La présentation officielle de l'Appel de Belém aura lieu lors des Journées thématiques sur les forêts à la COP30, les 17 et 18 novembre. Cette mobilisation européenne pourrait renforcer la coopération régionale, améliorer la valorisation des écosystèmes forestiers, et influencer les financements climatiques futurs pour les forêts tropicales.

CONSTRUCTION D'UN CENTRE FINANCIER MODERNE

Londres est prêt à soutenir le Vietnam

Forte de son expérience en tant que place financière de premier plan mondial, le Royaume-Uni réaffirme son engagement à accompagner le Vietnam dans le processus de modernisation de son marché financier et bancaire, en vue de développer un centre financier international ; tout en promouvant la finance numérique, la fintech et la finance verte, afin de construire un écosystème financier transparent et intégré à l'échelle mondiale.

Lors du Sommet Vietnam-Royaume-Uni sur les services financiers récemment organisé par l'ambassade britannique en coordination avec l'Association des banques vietnamiennes (VNBA), M. Iain Frew, ambassadeur britannique au Vietnam, a affirmé le développement croissant des relations de coopération entre les deux pays, dans le contexte de la récente élévation officielle de leurs relations au rang de partenariat stratégique global. L'ambassadeur Iain Frew a souligné que le Royaume-Uni, première place financière mondiale, est prêt à partager son expérience en matière de réforme réglementaire, de développement de la fintech et de finance verte, afin d'aider le Vietnam à moderniser son marché financier et à devenir une économie à revenu élevé d'ici 2045. L'ambassadeur Iain Frew a également salué le rôle des entreprises britanniques telles que Prudential, HSBC, Standard Chartered, Revolut, Ozone API, iProov, Konsensus et Sumsu dans leur soutien au Vietnam pour la mise en place d'un écosystème financier transparent, sûr et innovant. Selon le Dr Nguyen Quoc Hung, vice-président et secrétaire général de la VNBA, le secteur bancaire vietnamien entre dans



une phase d'accélération de sa transformation numérique, avec plus de 95 % des transactions effectuées dans les principales banques via des canaux numériques. Parmi ces transactions figure le projet de Registre du financement du commerce (TFR), une base de données nationale sur le financement du commerce mise en œuvre par la VNBA en coordination avec la Banque d'État du Vietnam, l'ambassade britannique et le Boston Consulting Group (BCG). Ce projet vise à rendre les transactions financières transparentes, à normaliser les

données du commerce électronique et à accroître l'efficacité du crédit commercial, contribuant ainsi à renforcer la confiance et la sécurité dans le système bancaire. Mme Vu Minh Chau, directrice par intérim du Département de la coopération internationale (Banque d'État du Vietnam), a déclaré que la coopération financière et bancaire entre les deux pays, établie en 2008, n'a cessé de se développer. Le Vietnam souhaite donc approfondir sa coopération avec le Royaume-Uni, notamment dans les domaines de la fintech, de l'open banking et de la finance verte.

ETATS-UNIS

Deuxième jour de réduction du trafic aérien en raison du "shutdown"

Les compagnies aériennes et les voyageurs aux Etats-Unis étaient confrontés samedi à une deuxième journée de réduction du trafic aérien liée à la fermeture partielle de l'administration ("shutdown"), qui devrait entraîner davantage d'annulations de vols dans les jours à venir. L'administration fédérale de l'aviation (FAA) a demandé aux compagnies aériennes de réduire de 4%

le nombre de vols samedi dans 40 grands aéroports en raison du "shutdown". Les coupes atteindront 6% mardi et 10% le 14 novembre si la fermeture se poursuit. Ces réductions, qui ont commencé à 11h00 GMT vendredi, concernent environ 700 vols des quatre plus grandes compagnies aériennes - American Airlines, Delta Air Lines, Southwest Airlines et United Airlines. Les annulations de vols de samedi

sont moins nombreuses que vendredi en raison d'un volume global plus faible. United a ainsi prévu de supprimer 168 vols (contre 184 vendredi) et Southwest un peu moins de 100 vols (contre 120). Depuis le début du "shutdown", qui dure depuis 39 jours, 13.000 contrôleurs aériens et 50.000 agents de sécurité ont été contraints de travailler sans être payés, ce qui a entraîné une augmentation de l'absentéisme. De

nombreux contrôleurs aériens ont été informés jeudi qu'ils ne recevraient aucune rémunération la semaine prochaine pour une deuxième période de paie. L'administration Trump a accentué la pression sur les démocrates du Congrès pour qu'ils acceptent le plan républicain de financement du gouvernement fédéral qui permettrait sa réouverture, agitant notamment la menace de très fortes perturbations du trafic aérien.

ESPAGNE

Les investissements espagnols en Russie ont chuté

Face à la possibilité que les sanctions imposées à Moscou affectent leurs comptes de résultats et que leur image soit ternie par la décision du Kremlin d'envahir l'Ukraine, les entreprises espagnoles choisissent de réduire leurs intérêts sur le territoire russe. La décision du Kremlin de lancer une invasion massive de l'Ukraine il y a près de quatre ans a eu un effet indéniable sur les entreprises espagnoles qui aspiraient à ouvrir des marchés en Russie, avec pour résultat que le volume de leurs exportations a chuté depuis le début du conflit. Alors qu'en 2021, les exportations espagnoles totales ont généré un chiffre

d'affaires de 2 209 millions d'euros, l'année dernière, ce chiffre n'était plus que de 783 millions, selon les données de l'Institut du commerce extérieur (ICEX). Ces chiffres reflètent une baisse de 64,6 %. En 2025, avec les données disponibles jusqu'en juillet dernier, les exportations totales s'élevaient à 425 millions d'euros. Ce fort désinvestissement de l'économie espagnole est dû, selon les experts, à l'invasion de l'Ukraine et aux sanctions sévères qui pèsent actuellement sur la Russie, qui ont affecté des variables clés telles que l'accès aux matières premières, la demande et l'inflation. Depuis le début de la guerre en février 2022, l'Union européenne et les États-

Unis ont imposé de nombreuses sanctions au Kremlin, qui ont tout limité, de sa capacité à transférer de l'argent à sa capacité à voyager dans le pays. En juillet dernier, l'Union européenne a décidé de pénaliser le gaz russe et a interdit l'utilisation directe et indirecte des gazoducs sous-marins Nord Stream. Plus récemment, les États-Unis ont annoncé une nouvelle série de sanctions contre les deux plus grandes compagnies pétrolières russes, Rosneft et Lukoil, afin de faire pression sur Moscou pour qu'elle s'assoie et négocie un accord de paix en Ukraine.

CHINE

Pékin réautorise l'export de certains métaux rares cruciaux vers les Etats-Unis

L'interdiction, levée pour un an, concerne le gallium, le germanium et l'antimoine. Ce dossier était devenu un sujet de contentieux entre Pékin et Washington. Le président américain Donald Trump et le président chinois Xi Jinping échangent quelque mots au moment de quitter l'aéroport international de Gimhae après une réunion bilatérale, en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Il s'agit d'un nouveau signe de détente entre Pékin et Washington. La Chine a suspendu, dimanche 9 novembre, une interdiction d'exportation vers les Etats-Unis visant le gallium, le germanium et l'antimoine, des métaux rares cruciaux pour l'industrie moderne. Les restrictions, qui avaient été mises en place en décembre 2024, visaient les biens dits à « double usage », c'est-à-dire pouvant être utilisés pour des applications civiles mais aussi militaires. Les interdictions sont suspendues dès ce dimanche et « jusqu'au 27 novembre 2026 », a fait savoir le ministère du commerce chinois dans un communiqué. Cette annonce est un nouveau signe de bonne volonté de Pékin, dans la foulée de la rencontre entre les présidents chinois Xi Jinping et américain Donald Trump le 30 octobre en Corée du Sud. Ce sommet avait permis de dissiper des mois de tensions qui ont crispé l'économie mondiale.

ITALIE

Rome présente un budget avec baisse d'impôt et taxe sur les banques

Le projet de loi de finances pour 2026 présenté par le gouvernement de Giorgia Meloni a pour ambition d'amener le déficit public sous la barre des 3 % du PIB en 2026. Maintenir le cap de la discipline budgétaire, tout en adressant quelques signaux à l'opinion en général, et aux électeurs de droite en particulier : entre baisse de l'impôt sur le revenu, taxation supplémentaire des banques et des locations brèves (Airbnb...), l'exécutif italien est parvenu à faire surnager de son projet de loi de finances pour 2026 quelques mesures emblématiques. Ces arbitrages ne faisaient toutefois pas l'unanimité au sein de la coalition emmenée par la présidente du conseil d'extrême droite, Giorgia Meloni. Adopté en conseil des ministres, le texte est examiné au Parlement où il doit encore faire l'objet d'ajustements négociés entre les composantes de la majorité. Les marges de manœuvre sont de toute façon réduites, priorité étant donnée à la réduction du déficit budgétaire. Il doit ainsi passer sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2026, en partie grâce à une nouvelle taxation temporaire des banques et des compagnies d'assurances italiennes, qui doit produire 3,9 milliards d'euros de recettes fiscales en 2026. Le secteur financier du pays affiche de fait des profits insolents, rendus possibles par la hausse globale des taux directeurs de la Banque centrale européenne depuis 2022.

WI-FI ET ROUTEUR

Ces erreurs qui mettent la sécurité de votre réseau en danger, et comment rectifier le tir

Souvent relégué au second plan, le réseau est pourtant le chaînon le plus stratégique de votre vie numérique. Un mot de passe faible, un port exposé, un Wi-Fi mal configuré, et le voilà boulevard pour les pirates. On vous explique comment ça arrive... et comment l'éviter.

Qui dit piratage, dit intrusion sur un ordinateur ou un smartphone. Mais pas que. On n'y pense pas toujours, mais les box Internet et autres routeurs constituent des cibles privilégiées des hackers. Et pour cause, ils offrent un accès à l'ensemble du réseau, privé ou public, domestique ou d'entreprise, ainsi qu'à tous les appareils qui y sont connectés et aux données confidentielles qui y circulent.

QUELS TYPES D'ATTAQUES PEUVENT COMPROMETTRE LE RÉSEAU ?

Craquer un mot de passe

Les mots de passe dits faibles, voire l'absence de mot de passe, constituent l'une des premières failles responsables de brèches sur un réseau privé, et encore plus sur un réseau public. S'ils sont jugés dangereux pour la sécurité des données privées des utilisateurs, c'est qu'il existe une série de méthodes permettant de révéler les mots de passe les moins sécurisés. La plus connue est l'attaque par force brute : les pirates testent plusieurs combinaisons de caractères jusqu'à trouver la bonne. Sont également très utilisées l'attaque par dictionnaire (les hackers tentent de craquer un mot de passe à partir des mots et prénoms recensés dans le dictionnaire) et l'attaque hybride (les pirates accablent un nombre évocateur, comme une date de naissance, à un mot du dictionnaire ou à un ensemble de caractères listés parmi les mots de passe les plus courants). Bien évidemment, ces méthodes sont automatisées à l'aide de logiciels sur lesquels il n'est pas difficile de mettre la main. De fait, nul besoin d'être un as en informatique pour craquer un mot de passe.

Exploiter les ports ouverts

Un réseau ne peut être protégé que si les appareils qui y sont connectés sont correctement configurés. Il existe plusieurs façons de s'introduire sur un réseau mal sécurisé, à commencer par les ports ouverts. Pour rappel, un port réseau est une porte logique permettant au trafic de circuler entre deux équipements. Lorsque vous naviguez sur Internet, vous vous connectez à des serveurs distants via des ports bien connus (par exemple 80 pour HTTP ou 443 pour HTTPS). Ces ports sont ouverts côté serveur, c'est-à-dire sur la machine qui héberge le site ou le service consulté. Du côté de l'utilisateur ou de la box, il n'est pas nécessaire d'ouvrir ces ports en entrée. La connexion se fait spontanément en sortie vers le serveur, puis les réponses reviennent automatiquement, sans configuration particulière. La navigation classique n'exige donc aucun port entrant ouvert sur votre routeur, et vous devriez d'ailleurs vous en abstenir, tous les ports entrants devant rester fermés par défaut, sauf besoin explicite et maîtrisé. On pense par exemple au 135 pour Microsoft RPC et aux 137 et 139 pour NetBIOS, qui peuvent révéler des informations sur vos appareils ou vos partages réseau et servir de tremplin à des attaques automatisées, mais surtout au 445 pour SMB, qui a déjà servi de vecteur à des attaques majeures comme WannaCry et peut permettre l'exé-



cution de code à distance ou la propagation automatique de malwares. Lorsqu'ils sont ouverts, et donc en attente de connexion, ces ports représentent une surface d'attaque potentielle. Il suffit que le pirate scanne la liste des ports ouverts et découvre une vulnérabilité pour s'introduire sur le réseau. D'où l'importance de ne pas ouvrir inutilement de ports ni de jouer aux apprentis informaticiens si l'on ne maîtrise pas parfaitement ce que l'on fait. On précise également qu'il est indispensable de placer les ports ouverts derrière un pare-feu actif en permanence afin de filtrer le trafic entrant, et qu'il vaut mieux désactiver l'UPnP si vous n'en avez pas besoin, puisqu'il peut créer automatiquement des redirections de ports à votre insu.

Pirater les réseaux Wi-Fi publics

Autre risque lié à une mauvaise configuration du routeur : le piratage du point de connexion lui-même. On observe essentiellement ce genre d'attaque sur les réseaux Wi-Fi publics, potentiellement dangereux quand ils sont ouverts ou mal paramétrés. Le pirate parvient à sniffer la connexion transitant par la borne d'accès libre et à en extraire les données sensibles. Une opération d'autant plus aisée si l'internaute se connecte à des services HTTP non sécurisés. Sur les sites HTTPS, le contenu étant chiffré, l'attaquant cherchera surtout à détourner l'utilisateur vers de fausses pages ou de faux portails captifs via des techniques de type Man-in-the-Middle, ARP spoofing ou DNS poisoning, car il ne peut pas lire ni modifier le contenu d'un site correctement protégé sans déclencher un avertissement de certificat dans le navigateur. On parle aussi d'attaque Evil Twin lorsqu'un pirate monte un faux hotspot public avec le même nom de réseau et souvent un signal plus fort qu'un Wi-Fi légitime. Dans ce cas, le réseau est vérolé à la racine et tous les appareils qui s'y connectent courent des risques importants concernant la sécurité des informations stockées localement et/ou qui circulent sur le réseau (interception des données non chiffrées et redirections vers

des pages frauduleuses), sans que la victime ne s'en aperçoive.

Exploiter les failles de logiciels obsolètes

Bien que le gros des mises à jour logicielles et système serve une meilleure expérience utilisateur (ajout de fonctionnalités, amélioration de l'UI, corrections de bugs, etc.), il ne faut pas négliger leur rôle lié à la sécurité des équipements et du réseau. Et pour cause, les mises à jour corrigent aussi des vulnérabilités qui, lorsqu'elles touchent le système d'exploitation ou le micro-logiciel des équipements, constituent des portes d'entrée grandes ouvertes sur le réseau. On ne le répètera jamais assez : veillez à toujours installer les dernières mises à jour des logiciels et pilotes disponibles pour vos appareils connectés. Pensez aussi au firmware du routeur et à celui des objets connectés, grands oubliés de nos habitudes cyber, qui cumulent souvent failles non corrigées et mots de passe par défaut. Le combo parfait pour une opération intrusion réussie, vous en conviendrez.

Provoquer des erreurs humaines

On peut enfin attribuer une grande partie des intrusions sur le réseau aux erreurs commises par l'utilisateur lui-même. On pense ici au social engineering (phishing, usurpation d'identité d'un admin réseau réclamant nom d'utilisateur et mot de passe, téléchargement de malware à l'insu de l'internaute qui pense récupérer un fichier officiel, etc.).

QUE PEUT FAIRE UN PIRATE SUR UN RÉSEAU HACKÉ ?

Une fois introduit sur le réseau, un hacker peut autant porter préjudice à l'utilisateur piraté qu'il peut nuire aux autres. En premier lieu, et concernant l'utilisateur dont le réseau a été hacké, un pirate peut exploiter des connexions HTTP non sécurisées et sniffer le trafic afin de récupérer des données confidentielles comme des mots de passe d'accès aux messageries privées et autres plateformes d'échange en ligne, des identifiants bancaires, des numéros de CB,

etc. Il peut également détourner le trafic et forcer le téléchargement de malwares à l'insu de l'utilisateur piégé ou modifier des réglages clés du routeur, par exemple les serveurs DNS, pour vous envoyer vers de faux sites. Dans les cas les plus graves, il installe un accès persistant, vole des documents, chiffre des fichiers ou un NAS pour rançon et peut espionner des appareils mal protégés. Enfin, au regard des autres, un pirate peut intégrer les ordinateurs d'un réseau hacké à un botnet et s'en servir pour contaminer d'autres machines, créer un parc de PC zombies et mener des attaques DDoS de grande envergure contre des réseaux privés d'entreprises ou d'organisations autrement plus lucratifs, envoyer du spam ou héberger des pages de phishing à votre insu.

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LE PIRATAGE DU RÉSEAU ?

Il existe bien entendu une série de solutions rapides à mettre en œuvre pour limiter les risques de piratage réseau et d'intrusion malveillante. La première chose à faire consiste, comme nous l'avons vu, à verrouiller sa configuration système (limiter les ouvertures de ports, activation continue du firewall, mises à jour systématiques des programmes et du système lorsque disponibles) et sa configuration réseau (changer les mots de passe faibles et/ou définis par un constructeur de routeurs ou un FAI, forcer les connexions HTTPS aux sites et services consultés sur le web, ne jamais accepter l'exception de certificat, et ne jamais communiquer de données sensibles sur une connexion http, activer WPA2-AES ou WPA3, désactiver WPS, et créer un réseau invité pour les appareils occasionnels ou l'IoT). Pour éviter le téléchargement de logiciels malveillants, ne cliquez pas sur les pièces jointes reçues d'inconnus et ne récupérez pas de fichiers dont l'intégrité n'a pas été contrôlée (hash, analyse d'URL, etc.). En complément, activez les filtres antiphishing et antimalware de votre service de messagerie et installez un antivirus. Bien sûr, on ne divulgue jamais ses identifiants de connexion, pas même à l'administrateur réseau qui, soit dit en passant, ne vous les réclamera jamais. Ajoutez l'authentification à deux facteurs sur les comptes importants et privilégiez un navigateur configuré en HTTPS-Only avec alertes de certificat actives et résolveur DNS sécurisé.

On peut enfin opter pour un VPN. Installé sur les appareils connectés au réseau ou directement sur le routeur principal, il chiffre le trafic entre vos appareils et le serveur du réseau privé virtuel, ce qui empêche l'écoute locale sur un Wi-Fi public et limite ce que peut voir votre fournisseur d'accès à Internet. Cela ne dispense évidemment pas de respecter les bonnes pratiques décrites plus haut, puisqu'un VPN gratuit comme payant ne vous protégera jamais contre vos propres erreurs, mais associé à un ensemble d'outils et de réflexes simples, il trouve naturellement sa place dans une hygiène cyber cohérente.

30 ANS APRÈS

Le précurseur de l'hybridation ne vend toujours pas la moitié de ses voitures dans cette motorisation

Depuis près de trois décennies, Toyota est synonyme d'hybridation avec ses modèles pionniers. Pourtant, aujourd'hui, moins de la moitié de ses ventes mondiales reposent encore sur cette motorisation. Malgré cela, la marque conserve une vitalité commerciale remarquable, affichant une croissance et des résultats financiers solides, bien distincts du paysage morose du secteur automobile mondial. Ce paradoxe soulève une question : comment Toyota parvient à se consolider économiquement sans sacrifier sa stratégie historique ?

Depuis près de trente ans, Toyota incarne d'une certaine façon l'innovation hybride. La marque a lancé en effet la Prius en 1997, premier jalon de ce que l'on appelle désormais la transition énergétique.

Pourtant, aujourd'hui, la majorité de ses ventes mondiales ne reposent pas exclusivement sur cette motorisation. Pire encore, alors que l'Europe pousse pour un passage à l'électrique totale en 2035, la marque japonaise a une gamme très réduite de modèle 100% électriques.

En pleine morosité du secteur automobile, Toyota affiche une robustesse économique assez remarquable : en dépit des incertitudes économiques et géopolitiques, le géant japonais parvient non seulement à maintenir, mais aussi à renforcer sa position sur plusieurs marchés-clés.

L'hybridation comme colonne vertébrale, mais pas seulement

Le dernier rapport financier du deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2025 de Toyota, couvrant la période d'avril à septembre 2025, révèle en effet un volume de ventes de 2,471 millions de véhicules électrifiés, soit une croissance de 10,7% en un an. Cette catégorie comprend essentiellement des hybrides non rechargeables (HEV) qui constituent le gros du portefeuille, avec 2,271 millions d'unités, tandis que les hybrides rechargeables (PHEV) et voitures électriques à batterie (BEV) progressent de 129,8% à des volumes respectifs de 98 000 et 101 000 unités. Pour autant, cette montée en puissance des technologies hybrides et électriques ne se traduit pas par une domination écrasante : les véhicules électrifiés représentent 46,9% du total des 5,267 millions de voitures vendues, ce qui signifie qu'une majorité des ventes demeure constituée des motorisations thermiques classiques.



Des stratégies locales diversifiées

Pour Toyota cette répartition se justifie par une stratégie d'adaptation aux marchés locaux. Toyota déploie en effet une stratégie d'adaptation plutôt pragmatique aux spécificités des marchés locaux qui constitue l'un des piliers de sa réussite depuis plusieurs années. Plutôt que de s'imposer un modèle mondial, qui serait d'ailleurs une réponse positive aux groupes de pression écologiste, le constructeur japonais préfère adapter ses offres en fonction des besoins et contraintes géographiques et économiques. Par exemple, en Asie, notamment en Thaïlande, en Australie ou au Brésil, le pick-up Hilux demeure un succès majeur grâce à ses caractéristiques adaptées aux usages locaux. En Europe, Toyota valorise son catalogue hybride et commence à étendre son offre électrique, tandis que sur le marché américain, le SUV RAV4, souvent décliné en version hybride, s'impose dans le top des

ventes, dépassant même parfois des modèles populaires comme le pick-up Ford F-150. Cette flexibilité commerciale s'accompagne aussi d'une implantation industrielle locale forte, réduisant les coûts de transport et atténuant les impacts des fluctuations économiques et commerciales, notamment les tarifs douaniers américains qui ont pesé pour 8,6 milliards d'euros sur l'exercice 2026. Mais malgré ce contexte, Toyota a enregistré une progression de ses ventes 15% en Amérique du Nord au deuxième trimestre, tandis que l'Europe affichait une croissance de 7,4%. En revanche, le marché chinois, fortement concurrentiel avec la montée en puissance des marques locales, connaît un léger recul de 7,7%.

Stratégie multi-énergie, la réussite de Toyota

Toyota n'a jamais renié son héritage pionnier dans l'hybridation et continue d'investir dans une stratégie multi-énergie qui

mêle motorisations thermiques, hybrides et électriques. Sur les 2,471 millions de véhicules électrifiés vendus sur le dernier semestre, 2,271 millions étaient hybrides non rechargeables. Cette motorisation reste donc la colonne vertébrale commerciale de la marque. Mais le groupe fait évoluer son offre en conservant la motorisation essence dans certains pays, notamment en Afrique et en Amérique Latine, où l'infrastructure électrique est moins développée. D'ailleurs le chiffre de seulement 101 000 unités tout-électrique paraît particulièrement modeste comparativement aux autres motorisations. Aussi, le groupe poursuit par ailleurs une politique de diversification qui s'étend de la marque d'entrée de gamme Daihatsu à Lexus, son label premium, jusqu'à Toyota Gazoo Racing, sa division sportive. En 2025, Toyota a même officialisé le lancement de la marque Century dans l'optique de concurrencer les marques de luxe comme Rolls-Royce ou Bentley, notamment sur le marché asiatique.

Au final cette approche semble payante. Toyota affiche une marge opérationnelle de 8,1% au premier semestre fiscal 2026, avec un chiffre d'affaires de 147 milliards d'euros et une marge brute de 14,8 milliards d'euros (soit +10,1%).

Le marché américain, pourtant exposé aux tarifs douaniers augmentés à 15% demeure encore un bastion clé pour Toyota, où les ventes augmentent de 13,8% sur l'année malgré ce handicap. Ce dynamisme se heurte toutefois à un recul notable en Chine, impacté par la montée des acteurs locaux et la pression concurrentielle croissante. Mais pour la fin d'année le groupe ajuste tout de même des résultats qui devraient rester positifs autour de 20,2 milliards d'euros et un chiffre d'affaires à 291,7 milliards, en légère hausse (+5,7 milliards d'euros) sur l'ensemble de l'exercice 2025. David Lefevre

Le passage à l'électrique de la Ford la plus vendue au monde ne se déroulerait pas comme prévu

Selon les informations du Wall Street Journal, la production du F150 électrique entrerait dans une pause indéterminée. Ce que Ford dément seulement en partie. Les stocks seraient "suffisants" pour assurer les commandes et livraisons. Mais cela pose question sur le segment des pick-up électriques aux Etats-Unis, qui a décidé ment bien du mal. Le Tesla Cybertruck devait faire des ravages, il est finalement bien timide. Avec un Donald Trump à la baguette, les constructeurs qui fabriquent des voitures électriques ne sont pas aidés au pays de l'oncle Sam. Le président américain avait en effet exprimé dès le départ son souhait d'assouplir les normes environnementales pour permettre aux constructeurs automobiles de produire plus facilement des véhicules thermiques et de relancer l'emploi au niveau national. Pourtant, la seconde investiture de Donald Trump avait débuté par une idylle avec Elon Musk. Mais rapidement, les deux se sont séparés pour que le président américain reprenne sa posture républicaine « pro V8 » et anti électrique.

Et dans un pays où cette motorisation n'a jamais réellement franchi le cap des 10 % de parts de marché, on imagine bien que le gâteau est trop maigre pour les marques proposant ce type de véhicule. Qui plus est lorsqu'il s'agit d'un pick-up, la carrosserie fétiche des Américains.

Ford abandonnerait son F150 électrique ?

C'est une information émanant du Wall Street Journal qui montre à quel point il est difficile de vendre des pick-up électriques à des Américains, qui plus est gouvernés par un chantre de la combustion interne. Et quand ça ne veut pas, ça ne veut pas ! Un incendie a touché l'usine de Novetis qui fournit notamment l'aluminium aux constructeurs (et à Ford), forçant la marque à réallouer ses ouvriers à d'autres usines. Le montant de la perte est estimé à près d'un milliard de dollars. Maintenant, c'est carrément la carrière du F150 électrique qui serait en jeu selon nos confrères de la presse américaine. L'affaire avait pourtant bien démarré en 2022. Mais « la de-



mande n'est tout simplement pas là », admet un gros revendeur américain de GMC et Ford aux Etats-Unis. Ford, qui a subi des pertes avec sa division électrique, serait ainsi en discussions internes pour décider du sort du pick-up à batterie qui a trouvé près de 10 000 clients au troisième trimestre. Insuffisant, toutefois, pour assurer la pérennité à long terme d'un tel modèle alors que ses cousins à moteur thermique se vendent nettement mieux. De son côté, Ford dément : "Nous

privilegions donc les ressources sur les versions les plus demandées (thermiques et PHEV) car nous avons un stock suffisant de Lightning", nous a confirmé le constructeur, qui précise que la production devrait reprendre prochainement, sans pour autant donner de date. « Les acheteurs de camions craignent que les pick-up ne tombent en panne de batterie en plein milieu d'un chantier ou d'un long trajet. L'autonomie de ces véhicules sur une seule charge est considérable-

ment réduite lorsqu'ils tractent de lourdes charges ou qu'ils fonctionnent par temps froid », commente le WSJ. Et ce sont bien ces clients là qui choisissent plutôt des pick-up diesel ou essence sur lesquels ils pourront compter en toute circonstance. D'autant plus que le réseau de bornes est loin d'être parfait aux Etats-Unis en dehors des grandes villes.

Ford n'est pas seul

A l'heure actuelle, aucun pick-up électrique n'a fonctionné aux Etats-Unis. Alors que Toyota se prépare à lancer un Hilux électrique, les Américains n'ont pas trouvé la recette. Elon Musk, qui avait promis un déferlement de Cybertruck à son lancement, a une nouvelle fois bien berné son monde. Le Rivian R1T ne décolle pas, et RAM a décidé d'abandonner pour l'instant son projet de pick-up à batterie. Le Chevrolet Silverado EV existe mais ne fait pas de ventes exceptionnelles et ne parlons pas du GMC Hummer EV à benne, excessivement cher.

Mots fléchés

PARENTS SOUCI		CIRCONS- TANCE DIRECTION		VOLEURS FAIS SE SUCCÉDER		JARDIN D'ENFANTS		EXPLOSIF		NIAI TEST CUTANÉ	
						PAS FRAIS POUFFÉ					
BANNIR INVENTRICE								ROCHE CALCAIRE GNÔLE			
									CACHÉ BIGOUDENS		
APPAREIL MÉNAGER		PIÈCE DE CHARRUE APO- THICAIRE				VÊTEMENT ÉQUERRE					
										ORGANE	
RÉCOLTÉE	PUDEUR SAUGRENU						BRAVADE				
						REFUS VRAIES					CARBURANT
MÉTAL RESPIRE			CERTAIN HÉSITATION				CHEMIN				
				FONDS D'OEIL ENCRE SEICHE							
ERRONÉE LAID							DANS VOLE AU VENT			FLEUR	
					DONNE LE TON			PÉRIODE SÉCRÉTION			
MESURE L'INTELLI- GENCE SOIGNÉ			COQUIN								
					CHOISI				SCANDIUM		
PRÉPO- SITION			ELLE A PERDU LES EAUX								

L'APN participe aujourd'hui à Rome à une réunion préparatoire

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, à partir de lundi à Rome (Italie), aux travaux de la Réunion préparatoire au 3e Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette réunion pré-sommet se penchera, deux jours durant, sur "les principales tendances liées à la sécurité et à la nutrition dans le monde, ainsi que l'évaluation des progrès réalisés et l'identification des défis et des priorités qui seront abordés par le Sommet, pour lui conférer davantage d'efficacité, tout en mettant l'accent sur les priorités législatives pour favoriser des solutions collaboratives", précise la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 10 novembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



28E SILA

Clôture du salon après 10 jours de riches activités

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé samedi soir à Alger, la cérémonie de clôture officielle de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) (29 octobre - 8 novembre), marquée par la remise du prix "Mon premier livre" aux lauréats, l'hommage aux personnalités culturelles et intellectuelles, et la participation au lancement de "La caravane de la connaissance". La cérémonie de clôture a débuté à la salle des conférences Assia-Djebar au Palais des Expositions (SAFEX), où le prix "Mon premier livre" 2025, a été remis aux lauréats, et plusieurs personnalités culturelles et intellectuelles ont été honorées, en présence du commissaire du SILA, Mohamed Iguer, de représentants d'instances nationales et du représentant de l'ambassade de la République islamique de Mauritanie en Algérie. La ministre a affirmé, dans son allocution, que la 28e édition du SILA s'est distinguée par "une participation exceptionnelle et un contenu intellectuel et culturel riche", ajoutant qu'elle a donné "une image reluisante de l'Algérie de la culture, une Algérie qui lit, pense et communique". Concernant le nombre de visiteurs enregistré au SILA soit "5.606.000 visiteurs", selon une déclaration du commissaire du Salon lors de cette rencontre, la ministre a souligné que "ce chiffre ne reflète pas seulement le succès de la manifestation mais traduit la soif de savoir et de connaissance de la société toute entière, ainsi que la place de la lecture dans l'esprit de la nation algérienne". "Le projet de la lecture n'est pas un événement conjoncturel mais une orientation nationale que nous œuvrons à consacrer à travers une vision ambitieuse et globale visant à faire de la lecture une pratique quotidienne dans la vie des Algériens", a-t-elle dit affirmant que le livre "demeure en tête des priorités du ministère de la Culture et des Arts car les enjeux sont importants et le défi encore plus".

BEJAÏA

Mise en service du tronçon des gorges de Kherrata de la RN9

Le projet du tronçon des gorges de Kherrata, Est de la wilaya de Bejaïa, de la Route nationale N9(RN9), a été mis en service, dimanche, par les autorités locales. Le wali, Kamel Eddine Kerbouche, a procédé à la mise en service de ce projet qualifié de "stratégique", portant sur l'aménagement de la route traversant les gorges de Kherrata, en partant de la voie d'évitement de Bordj Mira, dans la commune de Taskriout, jusqu'à la ville de Kherrata. A cette occasion, M. Kerbouche a souligné que cet

axe "vital" reliant les wilayas de Bejaïa et de Sétif, et à travers elles, plusieurs wilayas de l'Est du pays, revêt "une grande importance pour le renforcement de la sécurité routière et de la fluidité du trafic". Il a ajouté que cette réalisation faisait suite à l'achèvement des travaux conformément aux normes techniques en vigueur, et dans le strict respect des règles de sécurité, afin de garantir la protection des usagers de la route. Le wali a également assuré que ce type de projet illustre "l'engagement" de l'Etat à

poursuivre l'amélioration des réseaux routiers et des infrastructures de base, de manière à soutenir le développement local et à répondre aux aspirations des citoyens. A noter que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a procédé, dernièrement, à la mise en service de deux (2) ouvrages d'art dans la commune de Taskriout (Est de Bejaïa). Il s'agit d'un pont de 350 mètres au lieu-dit "Source bleue" et d'un autre de 600 mètres destiné à contourner la zone de Bordj Mira.

CNEP BANQUE – CASH ASSURANCES

Lancement d'un partenariat pour la commercialisation de produits d'assurance



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) et la société Cash Assurances ont lancé, dimanche à Alger, un partenariat pour la commercialisation de produits d'assurance liés aux risques sur les biens immobiliers. En vertu de ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les deux parties en 2024, la CNEP-Banque assurera la commercialisation du produit d'assurance contre les catastrophes naturelles (Cat-Nat) et du produit d'assurance multirisque habitation (MRH) à travers ses différentes agences commerciales.

Ainsi, les clients de la banque publique bénéficiant de crédits immobiliers pourront automatiquement souscrire à la couverture d'assurance de Cash Assurances contre les risques liés aux catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, tempêtes, glissements de terrain, etc.), tandis que l'assurance multirisque habitation couvrant l'incendie, les dégâts des eaux, le vol, la responsabilité civile et l'assistance à domicile sera proposée de manière optionnelle à l'ensemble des clients. Cette initiative vise globalement à protéger les actifs immobiliers, à faciliter l'accès aux services d'assurance, à contribuer à l'inclusion financière et à renforcer la part du secteur des assurances dans le

produit intérieur brut (PIB). Dans un premier temps, ces produits seront commercialisés dans 36 agences de la CNEP-Banque avant leur généralisation à l'ensemble du réseau bancaire, qui compte 230 agences réparties à travers les wilayas du pays, selon les explications fournies à cette occasion. Dans une déclaration à la

presse, le directeur général de la CNEP-Banque, Sid Ahmed Bouziani, a indiqué que ce partenariat s'appuie sur l'expérience de la banque publique dans le domaine du financement immobilier, rappelant qu'elle gère actuellement plus de 300.000 crédits immobiliers en cours. De son côté, la PDG de Cash Assurances, Wided Belhouchet, a affirmé que ce nouveau partenariat permettra de proposer des solutions d'assurance à plus grande échelle et de les rapprocher davantage des clients grâce au réseau de la CNEP-Banque. L'événement a également permis de présenter le bilan d'activité des deux institutions pour l'année 2024. Selon les données communiquées, la CNEP-Banque a enregistré en 2024 un total bilan de 2100 milliards DA, avec un résultat net de 22 milliards DA.

A la fin de la même année, le nombre de comptes ouverts au sein de la banque a dépassé 9 millions, dont 650.000 abonnés aux services de banque à distance. Quant à Cash Assurances, elle a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 21 milliards DA et un résultat net supérieur à 1,8 milliard DA, a-t-on indiqué.

Publicité

MOTOREST
matériel agricole

5 ÈME
ÉDITION

ÉVÈNEMENT
LA MÉCANISATION ET
L'INTÉGRATION DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES DANS LES
CULTURES STRATÉGIQUES AU SUD

À l'occasion de la 5^e édition de notre rencontre annuelle.
Nous vous invitons à participer à une rencontre avec des experts du domaine agricole.

DU 27 AU 29 NOVEMBRE 2025
ADRAR - ALGÉRIE



SOYEZ AU
RENDEZ VOUS !